



RAPPORT

Festival KONGO RIVER

Édition Première *2021*
Festival Kongo River

Ce document a été réalisé par la Direction
de communication du Festival Kongo River.

www.festivalkongoriver.com

SOMMAIRE

01

Le Festival Kongo River, une ode de gratitude au puissant et majestueux fleuve Congo. Ce grand évènement holistique, conçu pour la protection, la valorisation du fleuve Congo et de ses affluents...

ÉDITION ZÉRO

Page 06

02

Une équipe constituée d'infographes, journalistes, juristes, commerciaux, techniciens, marketeurs et planificateurs d'événements a été mise sur pied afin de piloter et de mener à bon port le lancement de la première édition.

PRÉPARATION ET LANCEMENT
DE LA PREMIÈRE

Page 09

03

Porté initialement par la ville-province de Kinshasa, le festival de sensibilisation aux enjeux touristiques, économiques et environnementaux du « trésor bleu » de la RDC a bénéficié aussi du soutien décisif du Ministère national du Tourisme.

LANCEMENT DE LA PREMIERE

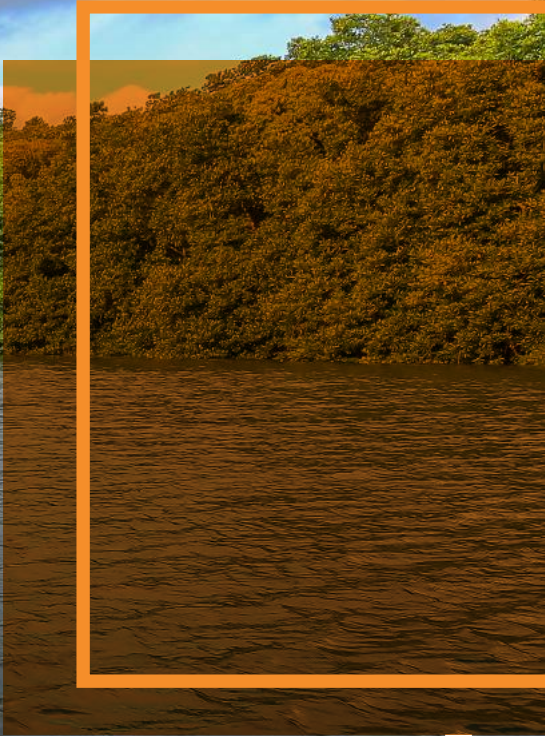
Page 13

04

Depuis deux ans, l'équipe du Festival Kongo River se bat pour attirer l'attention de l'opinion publique sur les dangers que court le Fleuve Congo...

Festival Kongo River

Page 33



Festival
**KONGO
RIVER**



Festival **KONGO RIVER**

Le Festival Kongo River, une ode de gratitude au puissant et majestueux **Fleuve Congo**. Ce grand évènement holistique, conçu pour la protection, la valorisation du Fleuve Congo et de ses affluents ainsi que la promotion du Tourisme et les enjeux majeurs de l'heure à savoir: l'urgence climatique, le respect de l'environnement, les opportunités d'affaires relatives à l'or bleu (le Fleuve Congo et ses affluents), la promotion des pratiques culturelles, artistiques et culinaires congolaises.

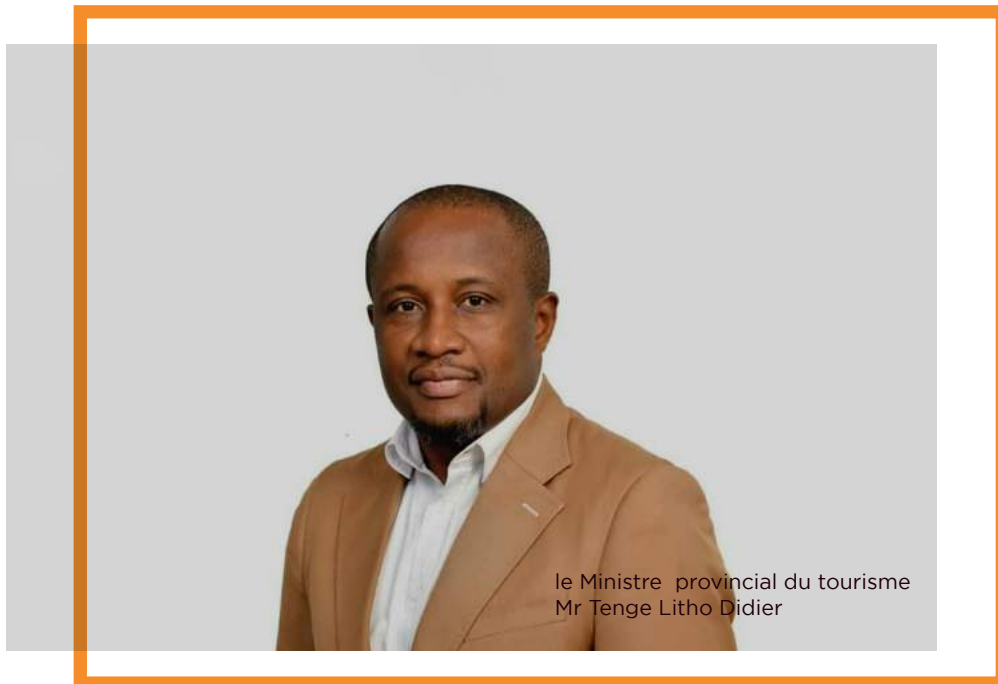
Ce projet tient son originalité du fait qu'il est le premier à investir et célébrer le majestueux fleuve Congo.



ÉDITION *Zéro*

1.1. AVEC LA VILLE DE KINSHASA

Une convention fut signée entre l'autorité provinciale et l'agence **New Concept Management** en date du **16 avril 2021**, laquelle consacre l'édition zéro du **Festival Kongo River**. Lors de sa prise de parole, le Ministre provincial du tourisme Monsieur **Tenge Litho Didier** a non seulement fait un état des lieux du secteur touristique de la ville province de Kinshasa, mais aussi présenté les enjeux du secteur, chiffres à l'appui.



le Ministre provincial du tourisme
Mr Tenge Litho Didier



Conférence de presse pour le lancement
du Festival Kongo River

En présentant la configuration touristique globale de la ville province de Kinshasa, son étendue, les infrastructures disponibles et la capacité démographique de la ville, une opportunité stratégique mais faiblement capitalisée, le Ministre a qualifié le **Festival Kongo River** de premier événement touristique de la RDC. Il met en valeur et en synergie tout ce qui peut attirer un touriste à Kinshasa à savoir le majestueux fleuve Congo, sa *cuisine*, les *arts*, la *culture*, la *musique congolaise*...

A l'issue de cette conférence de presse, Monsieur **Vincent Kunda**, entrepreneur culturel et initiateur du **Festival Kongo River** s'est exprimé sur ses motivations : *rendre hommage à ce patrimoine tant mondial que national qui est la colonne vertébrale de la République Démocratique du Congo*. Consterné par l'état alarmant de pollution du fleuve Congo et ses affluents, l'idée a germé dans les esprits de créer un festival afin d'utiliser la culture comme vecteur de *sensibilisation de la masse*, pour un changement de comportement et l'adoption d'attitudes écoresponsables.

Ainsi, la date du **26 juin 2021** avait été communiquée au grand public pour le lancement de la première édition qui devait s'étendre jusqu'au **30 juin** pour marquer aussi la journée de l'accession de la **RDC** à l'indépendance, soit *5 jours de festivités*.

L'événement devrait se passer en 2 volets la partie scientifique qui devait se tenir une semaine avant soit le **16 juin 2021** par une conférence, et la partie festive qui devait être marquée par des expressions artistiques (Musique, théâtre, humour, expositions...) pour sensibiliser efficacement la grande masse sur l'importance du **Fleuve Congo**.

1.2. EXPRESSIONS ARTISTIQUES

L'édition zéro s'est clôturée avec des prestations artistiques le ballet Umoja, l'artiste *Stéphane Malonga* et son groupe *Phanoplay* qui ont interprétés quelques grands classiques de la rumba Congolaise surtout qui parlent du Fleuve Congo.

L'artiste *Maria Besongo* qui a régalé le public avec quelques chansons et pas de danses rythmés. Les Humoristes *Abel Bowala* et *Benji IV* ont provoqués des crises d'hilarité et la journée s'est terminée par une prestation époustouflante des danses traditionnelles et modernes.





**PRÉPARATION ET
LANCEMENT DE LA
PREMIÈRE ÉDITION**



PRÉPARATION ET LANCEMENT DE LA PREMIÈRE *Édition*

2.1 ORGANISATION DES ÉQUIPES

Juste après l'édition zéro et la conférence de presse du **Festival Kongo River**, une équipe constituée d'infographes, journalistes, juristes, commerciaux, techniciens, marketeurs et planificateurs d'événements a été mise sur pied afin de piloter et de mener à bon port le lancement de la première édition.

Pour ce faire, l'équipe a été segmentée en plusieurs sections selon les tâches spécifiques :

Une branche technique et scientifique

Cette branche avait pour tâche:

- Ressortir les thématiques à exploiter
- Opérer les choix des panélistes ;
- Concevoir le plan global de la conférence ;
- Et élaborer les termes de références etc...



La branche commerciale et administrative

Constituée des jeunes dynamiques et motivés était chargée :

- De faire le lobbying auprès des partenaires (institutions publiques, ONG, institutions privées...) et de sponsors pour trouver les financements afin d'assurer le bon déroulement de l'événement ;
- Gérer toute la partie administrative (courriers, rendez-vous, planification...).

La branche festive

Constituée des professionnels dans le secteur événementiel était chargée :

- De la programmation musicale (choix des artistes et déroulement de l'événement) ;
- Des aspects techniques
- De l'aménagement du site
- Du business modèle de l'événement (budget, exécution financière...).

2.2 CONTRAINTE RENCONTRÉE



Image du Festival Kongo River pendant la séance scientifique

Alors qu'il y avait une certaine accalmie et que nous nous sommes attelés à organiser un grand événement touristique et culturel pour une grande sensibilisation à des pratiques écoresponsables au cours du mois de *juin 2021*, une troisième vague de contaminations au covid-19, par le variant Delta, a bouleversé nos prévisions.

La pandémie mondiale du covid-19 a contraint les autorités politiques à prendre des mesures de sauvegarde interdisant toutes manifestations publiques.

Ces nouvelles restrictions, nous ont contraints à adapter le format de notre projet pour ne pas le reporter aux calendes grecques, tout en respectant les gestes barrières et les prescriptions des autorités gouvernementales.

En notre qualité d'organisateur d'événements, nous sommes les relais naturels de la parole publique lorsqu'elle a pour finalité la protection des vies de nos concitoyens.

Dans cette optique, nous avons décidé d'adapter le format du festival en se focalisant sur le volet **scientifique** du **Festival Kongo River** en le réalisant dans un espace ouvert au bord du Fleuve Congo (l'espace Jéricho, site « **Mboka Elengi**, avenue du Tourisme, C/Ngaliema, à quelques encablures de la cité de l'Union Africaine).



**LANCEMENT DE LA
PREMIÈRE ÉDITION**





LANCEMENT DE LA PREMIÈRE

Edition

3.1. INTRODUCTION

Porté initialement par la ville-province de Kinshasa, le festival de sensibilisation aux enjeux touristiques, économiques et environnementaux du « *trésor bleu* » de la RDC a bénéficié aussi du soutien décisif du **Ministère national** du Tourisme.

Le patron du tourisme Congolais son Excellence Monsieur le Ministre du Tourisme **Modero Nsimba** est venu en personne inaugurer la première édition du **Festival Kongo River**.

De nombreux chercheurs, intellectuels et hommes politiques ont aussi rehaussé de leur présence active la conférence scientifique de **Kongo River**. Un panel d'orateurs passionnés par la protection du Fleuve Congo et de ses multiples affluents sont intervenus sur des sujets divers mais connexes au fleuve.

Il ressort de leurs exposés quelques constats poignants sur la détérioration de la qualité des eaux de nos rivières affluentes : certaines sont ensablées, engorgées et en voie d'assèchement.

Les cris d'alarme de ces experts méritent d'être entendus par les autorités publiques, les acteurs économiques, les organisations non gouvernementales nationales et internationales, les opérateurs culturels ainsi que l'ensemble de la population.

Aussi, nous paraît-il utile de revenir sur la quintessence de leurs propos et surtout de souligner le caractère urgent de leurs revendications.

La conférence était basée sur trois thématiques principales à savoir :

- Le Fleuve Congo, son histoire et ses histoires,
- La pollution des eaux des rivières,
- Les enjeux économiques du fleuve (l'économie bleue).



3.2. MOT DE CIRCONSTANCE

Invité par le modérateur, monsieur **Vincent Kunda**, organisateur de cette conférence, a dans son mot très poignant remercié le Ministre National en charge du tourisme et tous les membres de son cabinet pour le partenariat qui s'est noué afin de permettre la réussite de cette activité. Aussi, il a tenu à rappeler aux différents participants le contexte dans lequel cette conférence s'est tenue. Donnant les différentes raisons étant à la base des différents reports qu'a subi la conférence, Monsieur Kunda a remercié les participants et panélistes respectivement pour leur présence et leur contribution combien importante pour la réussite de ladite activité. Qualifiant le **Fleuve Congo**, de fleuve de légende, de promesses et d'espérances ; il a clôturé son mot en demandant aux différentes personnes présentes de capitaliser ce moment qu'il a souhaité fructueux et enrichissant.



3.3. MOT DU MINISTRE

De prime abord, il a relevé que le thème de cette conférence, à savoir : « **Économie bleue et dépollution des eaux du Fleuve Congo** » est si interpellant pour le secteur du tourisme qui est confronté, depuis quelques décennies, à la problématique environnementale qui impacte sur la valorisation de la destination RDC.

Argumentant sur ce premier constat, il a rappelé à l'assistance que le Fleuve Congo, considéré à juste titre comme la colonne vertébrale du pays, constitue un des appels puissants persistants pour le tourisme en RDC. Deuxième fleuve le plus long d'Afrique, le Fleuve Congo suscite à lui tout seul un attrait touristique inégalable.

En ce qui concerne l'objectif des présentes assises, il a soulevé le fait que la mise en exergue du potentiel touristique qu'offre le Fleuve Congo tombe à point nommé, dans le contexte actuel où la vision du Gouvernement de la République est de faire du tourisme l'un des leviers majeurs de la diversification de l'économie, en créant des conditions propices à son essor en tant qu'industrie. Pour lui, la touristification du Fleuve Congo, à travers les différentes randonnées et croisières pourra contribuer efficacement à la valorisation de celui-ci et de ses affluents en démontrant ainsi l'importance du secteur fluvial au sein de l'industrie touristique.



Profitant de cette tribune, il a tenu à affirmer que la vision du gouvernement de la République est de faire du secteur du Tourisme une véritable industrie et un fer de lance pour la diversification de l'économie en vue de contribuer à l'émergence de la Nation d'ici 2030. C'est en s'appuyant sur la richesse de ses ressources naturelles et de son patrimoine matériel et immatériel que cela se fera, a-t-il affirmé. En termes de potentiel touristique, il a signalé que notre pays présente une gamme riche et variée de sites et autres attractions touristiques naturels et culturels. Il tire cette situation principalement de:

- Sa position à cheval sur l'Équateur ;
- L'immensité de son territoire ;
- L'importance de son bassin hydrographique ;
- La diversité climatologique ;
- L'immense richesse de sa flore et de sa faune ;
- La vitalité créatrice de son peuple (diversité culturelle) ;
- Et l'hospitalité de sa population.

Dans cette perspective, la RDC peut donc satisfaire plusieurs formes ou segments du tourisme : de l'écotourisme au tourisme de cure (santé et des plantes médicinales), événementiel, culturel, cynégétique et de sport.

Dans ce contexte et sur fond de tous ces atouts, le Gouvernement ambitionne de faire de la République Démocratique du Congo une des dix meilleures destinations en Afrique d'ici 2030.

Ainsi, le secteur du tourisme en RDC œuvrera, à travers cette nouvelle politique, à proposer à ses visiteurs une offre attractive fondée sur la diversité des expériences, l'amélioration de l'accessibilité, et le renforcement des infrastructures touristiques et des services en termes de qualité et de confort. L'attractivité du tourisme congolais se reposera donc sur la qualité de son offre et la valorisation de l'image du pays. Il aura comme piliers notamment l'accroissement de l'investissement, l'aménagement et la modernisation des infrastructures, la professionnalisation et la valorisation des métiers du tourisme, le renforcement et la diversification des produits ainsi que la numérisation et la promotion du secteur.

Longtemps considéré comme une activité de loisirs et des connaissances, le tourisme s'est imposé, au fil de temps, comme une véritable industrie se plaçant dans le peloton de tête des activités économiques mondiales. Il assure 1 emploi sur 11 dans le monde et contribue à hauteur de presque **10% au PIB mondial**.

Dans cette perspective, il y a lieu de se demander combien sont venus en République Démocratique Congo, et surtout combien serons-nous capables d'attirer chez nous en tenant compte du contexte concurrentiel du tourisme international, et surtout sans oublier de chercher à savoir combien se déplaceront localement sur le territoire national, à la suite de la crise sanitaire que le monde traverse. C'est pourquoi il se félicite de l'initiative du **Festival Kongo River** qui peut être une occasion de consolider le tourisme domestique dans notre pays.

C'est en insistant sur l'importance du fleuve et ses affluents pour le secteur du tourisme et en affirmant son soutien à la problématique de sa préservation, que le ministre a conclu son allocution et lancé les travaux de cette 1ère édition tout en soulignant que le **Festival Kongo River** bénéficiera toujours de son soutien pendant l'exercice de son mandat comme Ministre National du tourisme.



A traditional wooden boat with a thatched roof is floating on the Congo River. The boat has the words 'Bemengo' and 'Village' painted on its side. The background shows a wide river with green vegetation on the banks under a hazy sky.

**LE FLEUVE CONGO,
SON HISTOIRE ET
SES HISTOIRES**

Festival
**KONGO
RIVER**

LA CONSCIENCE HISTORIQUE

Monsieur Kiangu Sindani, Historien et Professeur au département d'histoire à la faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Kinshasa, il a exposé sur la thématique: "**La conscience historique, est partie de la question suivante : Sans une appropriation de notre ressource et de ce patrimoine qu'est le Fleuve Congo, comment est-ce possible de pouvoir se dire qu'il est à nous ?**"

Pour le professeur, l'avenir du Congo est mort avec son fleuve. Il faut donc se le réapproprier. Et cette voie vers la réappropriation a été tracée par les artistes musiciens dès l'époque coloniale. À titre exemplatif, la chanson **indépendance cha-cha** de l'artiste Kabasele montre l'unité qui a caractérisé l'attitude de nos pères fondateurs au niveau de la **Table Ronde** et comment toutes les parties géographiques de la RDC y étaient représentées.



TABLEAU DES DÉLÉGUÉS

PROVINCE	Léopoldville	Katanga	Kasaï	Equateur	Orientale	
PARTI POLITIQUE	P.S.A. (Parti Solidaire Africain)	CONAKAT (Confédération des associations tribales du Katanga)	MNC (Mouvement National Congolais) Lumumba		ASORECO (Association des Ressortissants du Haut-Congo)	Le Front Commun L'UGECO
	ABAKO (Alliance des Bakongo)					
	ABAZI (Alliance des Bayanzi)	CARTEL (Cartel katangais)	MNC (Mouvement National Congolais) Kalonji	PNP (Parti National de Progrès)		
LEADER	KAMITATU Cléophas	TSHOMBE Moïse	LUMUMBA Patrice	ESSANDJA Ferdinand		
	KANZA Daniel, KASAVUBU Joseph		KALONJI Albert	BOLYA Paul, BOLIKANGO Jean		

En effet, Pour *Kabasele*, l'idée était de faire comprendre que tous les congolais ont une même mère, le Fleuve Congo. Car tous les délégués ci-haut mentionnés venaient d'une tranche ou d'un affluent du Fleuve Congo.

WENDO Kolosoy en 1948 alors qu'il sort son premier tube, montre comment il voyage sur le Fleuve Congo. Il montre aussi la voie aux autres.

En 1998, le gouverneur *Mfudi* avait créé une commission urbaine pour la protection et réhabilitation des valeurs culturelles dans la ville de Kinshasa. Un répertoire de toutes les avenues et tous les monuments. Une commission avait demandé que l'on garde le nom du Fleuve Congo sur toutes les avenues de la ville de Kinshasa qui portaient déjà ce nom et que certaines prennent les noms de ses affluents. Cela a fait de la ville de Kinshasa, un musée à ciel ouvert.

Cependant, le professeur *Kiangu* s'est plaint que les générations actuelles ne savent pas ce que signifient les noms de leurs avenues. Une enquête a malheureusement prouvé cela.

Petit à petit, il faut que le nom du Fleuve Congo cesse d'être l'apanage des élites mais progressivement deviennent la propriété de tout un peuple. Il a fini sa présentation en soulevant quelques enjeux liés à ce fleuve:

- **Enjeu historique:** La recherche historique doit se donner le devoir de reconstruire et restructurer l'histoire autour du Fleuve Congo. Il est la colonne vertébrale de la République Démocratique du Congo et élément centrale du bassin hydrographique du Congo.

- **Enjeu politique:** de par notre fleuve qui, à des endroits est partagé entre nous et nos voisins, il nous faut apprendre à vivre ensemble en vue de la sauvegarde de cette ressource.

C'est cette vision qui doit transparaître dans notre façon de vivre, de collaborer et de travailler. Mais dans ce processus, on doit quand même tenir compte du rôle de leader que doit jouer la RDC en se rabattant sur cette ressource. Il existe un fond bleu et une commission spéciale qui malheureusement se trouve du côté Brazzaville bien que le bassin hydrographique à 62%, se trouve en RDC.

Ainsi on constate que la RDC doit impérativement mettre son cœur à l'ouvrage pour regagner la place que mère nature lui a accordée dans ce qui est de la gestion du bassin hydrographique du Fleuve Congo. Que son peuple décide de vraiment ne plus se désintéresser de tous les forums et autres activités relative au fleuve Congo.

- **Enjeu diplomatique:** il faut que l'on prenne conscience que notre bassin hydrographique est une rente qui boostera la lutte contre le réchauffement climatique. Nous sommes donc la promesse d'une nouvelle humanité.

Il faudrait que les congolais en parlent d'avantage et responsabilisent les autres nations afin que sa protection soit une affaire de tous.

Pour exercer cette prérogative, il faut exercer plusieurs activités en agissant de manière écologique, lieu de féliciter cette initiative le **Festival Kongo River** qui a proposé un panel aussi fourni afin de parler de tout ce qui gangrène la santé du bassin du Fleuve Congo, mais aussi des opportunités, qu'offre ce majestueux fleuve.

Aussi, Il faut que tous les peuples qui sont concernés par le bassin puissent être unis et surtout travailler ensemble pour ne pas le perdre au profit de ceux qui connaissent son potentiel et qui veulent s'en accaparer.

L'opportunité par exemple de créer un couloir pouvant relier l'Atlantique à l'Océan Indien nécessiterait plusieurs avis d'experts capables de matérialiser le projet tout en restant dans les prescrits du développement durable. (Respect de l'écosystème).

Ainsi, il faut répondre de façon collégiale à la question de savoir: quelle place nous voulons avoir au concert des nations.

Rappelons-nous qu'il n'y a pas que le bassin du Congo qui va aider à la lutte contre le réchauffement climatique l'Amazonie et la Toundra y participent aussi. Cependant, notons que l'Amazonie aujourd'hui est une exclusivité Brésilienne comme la Toundra est une exclusivité de la Russie. Mais quand il faut parler du bassin hydrographique du Congo, ça ne nous appartient plus. Il faut être conscient de cette difficulté.

Il est temps donc que la RDC, prenne la parole au concert des nations, avec les autres et pour les autres afin de dire qu'il faut faire de ce bassin une région selon le principe que seul un pays ne peut rien mais ensemble le processus décisionnel en rapport avec le management de ce capital forestier peut être maîtrisé.

Malheureusement, dans la région de ce bassin, la tendance politique de chaque pays se rapporte à son pays colonisateur.


Enfin, il a tenu à remercier le sénateur *Mumengi* qui a dans son livre, au regard de ce que traverse la Bassin du Fleuve Congo, proposé le concept des Etats-Unis du Bassin du Congo.

Ce nouvel espace qui doit prendre en éveil cognitif en vigilance commerciale, en effervescence politique, en fécondité technologique, en capacité diplomatique et stratégique par rapport au monde doit prendre ses responsabilités. Ainsi le concept Afrique Centrale au sortir de cette conférence doit commencer à s'imposer jusqu'à prendre le dessus sur celui qui s'articule autour des grands lacs.

A man with a beard, wearing a grey jacket over a blue and white checkered shirt, is speaking into a microphone. He is looking to his left. In the background, several other people are seated, some wearing face masks. The setting appears to be an outdoor public gathering or a community meeting.**J****JEUX DE QUESTION - RÉPONSE**

Question: Comment militez-vous pour que le système éducatif puisse promouvoir notre Culture et notre Fleuve?

Réponse: Le problème est réel mais il faut que le ministre réforme le programme scolaire. Ce n'est pas la responsabilité des professeurs. Il y a un grand vide entre le moment où l'on propose un nouveau programme et son approbation par le ministre. Ce qui dénote un manque de diligence. Le programme doit être adaptatif et conséquent.





**POLLUTION DES
EAUX DES RIVIERES**

Festival
**KONGO
RIVER**

ALTÉRATION DE LA QUALITÉ DE L'EAU

Après s'être présenté, Mr. **Dave Tena Tena** Ingénieur en eaux et forêts qui a présenté le plan de son exposé. Parti de la problématique suivant laquelle l'activité anthropique a engendré plusieurs types de déchets. Dans les cités urbaines et industrialisées, ces déchets n'étant pas soumis à une politique de collecte bien pensée, on ne peut que se retrouver dans la situation actuelle des rivières de la ville de Kinshasa. Sur base de la figure ci-après, il a invité l'assistance à constater combien de temps peuvent faire les différents types de déchets dans la nature.

Il a ensuite précisé que l'on peut grouper les déchets en 5 catégories: les ménagers, les verts, les inertes, les encombrants et les spéciaux.

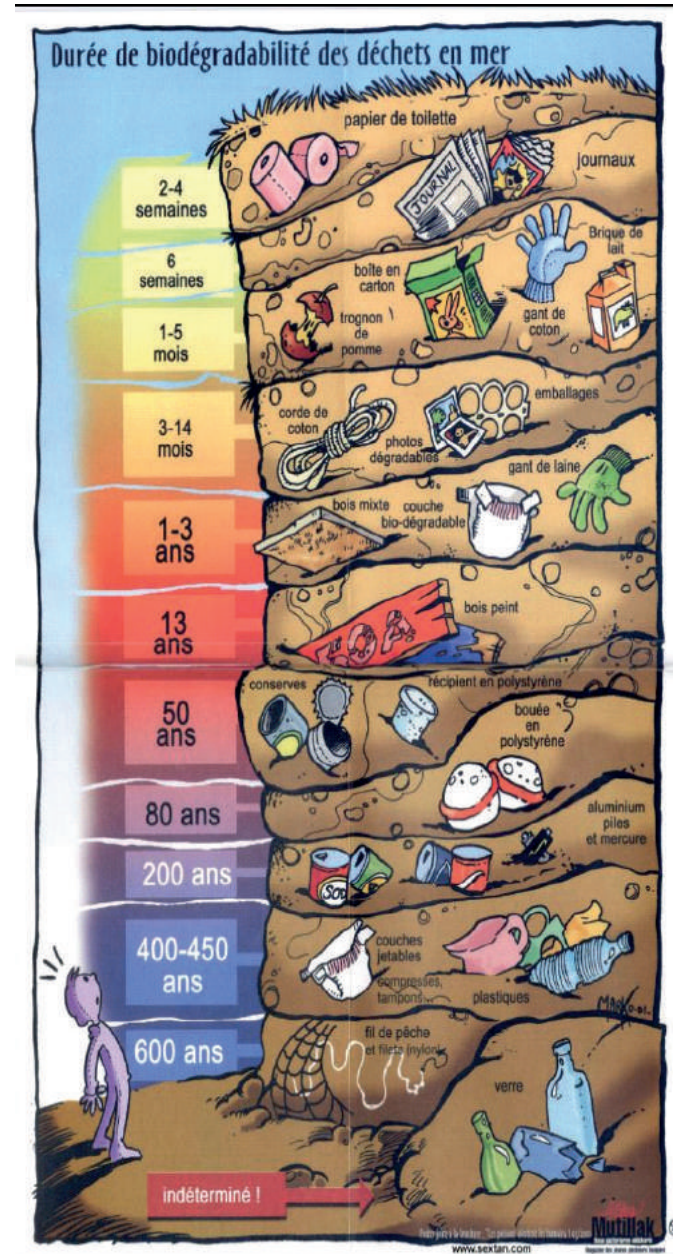
Pour ce qui est de la qualité de l'eau, il faut étudier une pile des paramètres, a-t-il mentionné.

Ces paramètres se regroupe en **3 grands groupes**: les organoleptiques, le physico-chimiques et les biologiques. Seulement, la qualité de l'eau attendue est dépendante de son usage.

Elle peut être une eau:

- Destinée à la consommation;
- Utilisée dans l'irrigation des cultures
- Utilisée dans l'activité industrielle;
- Rejetée dans un cours d'eau naturel.

Pour clore sa présentation, il a donné les types de pollution se rapportant à chaque type de déchet tout en suggérant à l'assistance, de ne plus jeter les différents déchets dans l'environnement et plus précisément dans les cours d'eau de notre ville au regard de ce qui a été exposé.



RISQUE D'ASSÈCHEMENT DES RIVIÈRES

Cette deuxième présentation relative à la deuxième partie de cette conférence a été développée par **M. Fernand Mbuyi**, Ingénieur en systémique spécialiste biodiversité et conservation de la nature. Dans son allocution, ce dernier a rappelé à l'assistance que les problèmes environnementaux sont systémiques et intimement liés. Aussi, leurs impacts peuvent être immédiats, à moyen et à long terme. Cependant, l'erreur serait de négliger, sinon de considérer ces problèmes de manière isolée, car la vie de plusieurs êtres vivants en dépend.

Rappelant que le bassin du Fleuve Congo s'étend sur 6 pays et abrite près de *100 millions de personnes*, avec *30%* des ressources en eau douce du continent ; l'ingénieur Mbuyi a précisé que de par ces caractéristiques, ce bassin assure ainsi l'équilibre hydrique, climatique à l'échelle locale et régionale tout en étant la ressource principale de subsistance des populations de cette région.

Après avoir donné ces précisions, M. Fernand est entré dans le vif de son sujet. En effet, il a défini quelques concepts tout en les reliant en sa problématique ; l'assèchement des cours d'eau. Parmi ces concepts il a plus parlé de l'étiage qui est un signe annonciateur d'un probable assèchement. Dans le tableau ci-dessous, il a présenté les différentes causes conduisant à un assèchement d'un cours d'eau.

Il a ensuite illustré ses propos en présentant plusieurs images mettant en exergue toutes les causes d'assèchements.

Pour clore sa présentation, l'ingénieur Fernand a loué l'initiative Kongo River, car pour lui de telles initiatives permettent de pouvoir échanger sur des questions réelles mais surtout d'éveiller plus d'un afin que l'on ne puisse être surpris par une catastrophe comme l'assèchement des eaux du fleuve Congo. Il a recommandé à l'assistance de pouvoir prendre les mesures qu'il faille prendre parce que la courbe des mesures d'assèchement du Fleuve Congo est dans sa phase ascendante.



Ir. Fernand Mbuyi en plein exposé

TABLEAU: CAUSE CONDUISANT À L'ASSÉCHEMENT D'UN COURS D'EAU

Le changement climatique	<ul style="list-style-type: none">- L'irrégularité des précipitations (perturbations des saisons),- L'instabilité du cycle de l'eau, (Déforestation, Diminution de la capacité des rétentions des eaux)
Les ensablements des rivières	<p>(L'exode rural)</p> <ul style="list-style-type: none">- Ruissellement,- Dégradation des sols et- Accélération des érosions.
Emergence des constructions anarchiques	<ul style="list-style-type: none">- Rétrécissement des lits des cours d'eaux,- Spoliation des cours d'eau (berges et des zones humides).
La pollution (plastique) Le plastique est considéré comme l'une des principales causes de la pollution de l'environnement en RDC, par conséquent on en trouve en abondance dans nos rivières.	<ul style="list-style-type: none">- Rend le fond du lit imperméable,- Etouffe et tue les êtres vivants aquatiques,- Forme parfois des barrières empêchant l'écoulement des eaux.

ETAT DES RIVIÈRES À KINSHASA

Prenant la parole, la Professeure **Céline Sikulisimwa** Docteur et spécialiste en technologie des eaux, a commencé par remercier les organisateurs de ladite conférence tout en félicitant ses prédécesseurs. Aussi, elle a soulevé le fait qu'il faut en plus de présenter le problème qui gangrène les rivières de Kinshasa, ses causes et ses conséquences, proposer des pistes de solution. C'est dans cette optique qu'elle a orienté son allocution. Le plan de sa présentation comportait 3 points, mais sur base des présentations précédentes, elle a décidé de pouvoir s'inscrire dans la suite de ses prédécesseurs en balayant rapidement le premier point de sa présentation et s'appesantir sur le monitoring des rivières et les pistes de solution pouvant résoudre le problème.

DÉCHETS

Ainsi, en complément à M. Tena-Tena, la professeure Sikulisimwa a mentionné que l'on peut aussi avoir des déchets industriels, les eaux résiduaires urbaines et quelques déchets des hydrocarbures (SAE FOUTUS). Elle a précisé que pour les SAE Foutus, une étude est en cours et vise à mettre en exergue l'impact que peuvent avoir les lubrifiants usagés et carburants. Elle a aussi soulevé le cas des déchets industriels (les déchets cosmétiques, les déchets des brasseries), les déchets d'incinérations et les déchets invisibles ou toilettes publiques.

Ces derniers qui sont relatifs à la pratique fréquente des habitants de certains coins de la capitale, se produisent comme suit: **Pendant qu'il pleut dans ces zones, toutes les toilettes qui n'ont pas des fosses septiques sont vidées dans les eaux ruisselantes de pluies, qui elles, se déversent dans les ri-**



À ce phénomène peut être associé un autre la défécation à l'air libre, causée par le manque d'installations sanitaires. La professeure a démontré combien les eaux usées(eaux vannes et eaux grises) peuvent être nuisibles. Elles vont certes vers nos fosses septiques, mais de là, elles peuvent entrer en contact avec les aquifères ou certains cours d'eau.

Elle a ensuite parlé du 7ème continent. Expliquant comment l'on est passé du déchet solide ménager au septième continent, avec un graphique simple qui a illustré comment 0,5 à 1kg de DSM / personne / jour a donné naissance à 150 millions de tonnes de plastiques. De ce constat est née la motivation de procéder à un monitoring des cours d'eau de la ville de Kinshasa qui s'étendra au niveau du pays avec le temps.

MONITORING

Dans la continuité de ses prédécesseurs, la Prof Sikulimwa a tenu à ajouter cet élément important dans les rôles que peut jouer la rivière.

En plus de son rôle hydrologique, cette dernière joue un rôle clé dans la régulation des éléments de la nature à travers les cycles biogéochimiques.

Elle est ensuite revenue sur le pouvoir auto-épurateur d'une rivière et ses diverses conséquences positives, puis a montré combien une rivière polluée peut commencer à fonctionner en anaérobie.

Ce mode de fonctionnement chaotique est à la base de la production de certains gaz nocifs comme le sulfure d'hydrogène, l'ammoniac, et d'autres gaz à effet de serre. C'est ainsi qu'une métrologie s'effectue dans le cadre de ce monitoring de cours d'eau, pour évaluer les paramètres clés permettant d'éclairer l'opinion sur l'état des cours d'eau de la ville de Kinshasa.

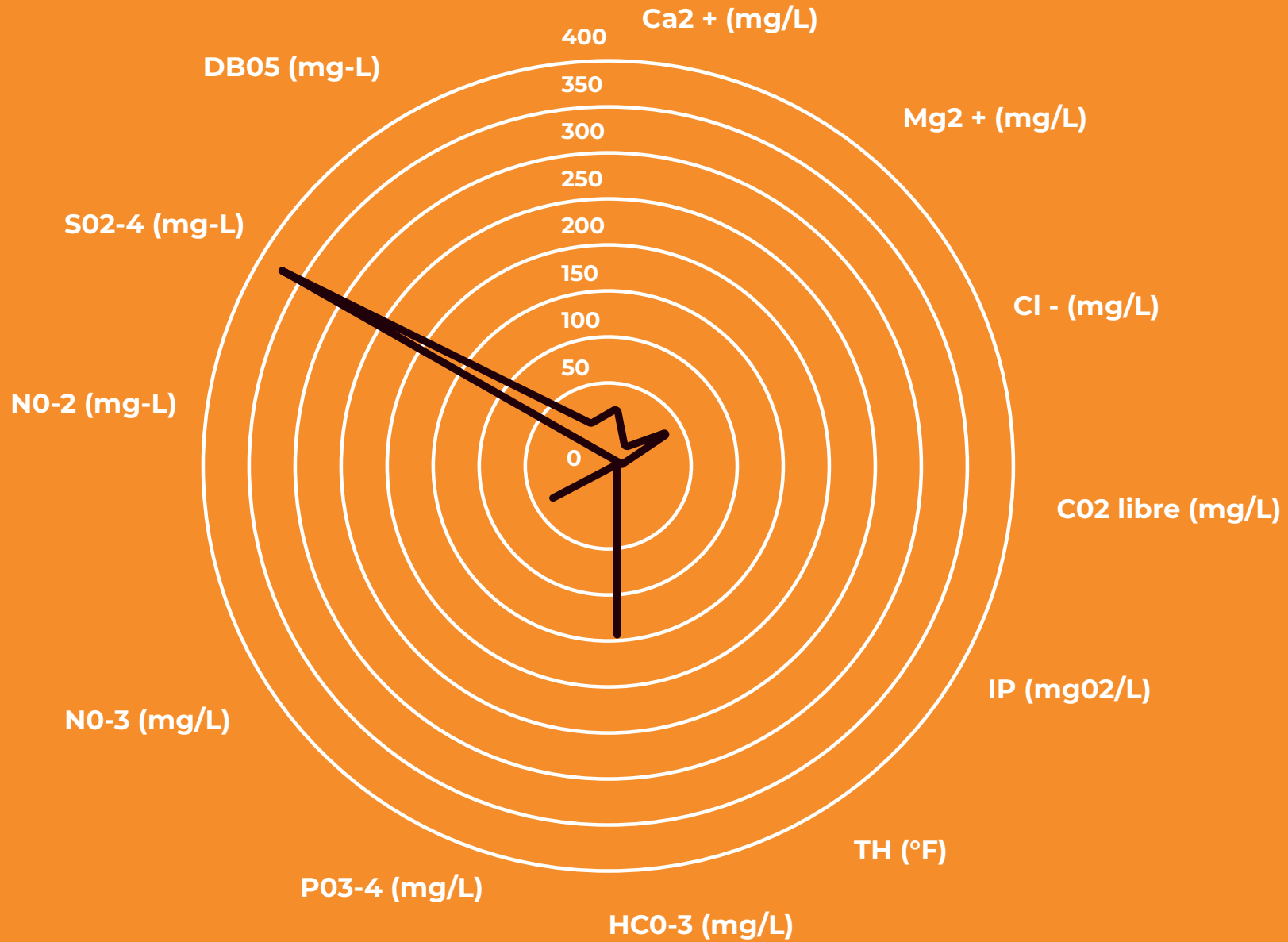
Puis elle a parlé des phénomènes *MUNDUKI* et *NYETERIE*. À travers ses explications, elle a émis une hypothèse concernant le deuxième phénomène. En effet, à Kinshasa il y a actuellement des zones où le choléra est devenu endémique; ces zones sont généralement proches des endroits choisis pour vidanger les camions chargés des différentes boues provenant des fosses septiques.

Pour appuyer ses dires, elle a présenté les résultats d'une étude effectuée durant 6 mois sur la quantité des boues de vidanges déversée dans une des zones cibles, où cette pratique est courante. En effet pour 4009 camions, un volume de 28 063 m³ a été enregistré durant la période d'étude.

Revenue sur les éléments et paramètres permettant de connaître l'état d'une rivière, elle a présenté plusieurs graphiques de différentes rivières étudiées, justifiant les différents travaux réalisés par son équipe.



Représentant Bralima lors de la conférence scientifique



Sur le graphique ci-avant, la concentration en sulfate est très élevée. Ces sulfates ont plusieurs origines. Les eaux grises, les eaux en provenance de l'industrie sont les principales sources. En plus de l'oxygène dissout pouvant renseigner sur l'état d'asphyxie ou pas d'un cours d'eau, elle a parlé de la conductivité et de son renseignement sur la dissolution ou pas des éléments minéraux dans les cours d'eau étudiés.

Puis elle a présenté les résultats des analyses organoleptiques et microbiologiques qu'elle possède. Avec les proportions de salmonella typhi dans l'un des graphiques, elle a fait une corrélation avec la récurrence des cas de typhoïde à Kinshasa.

PISTE DES SOLUTIONS

La première des pistes est l'assainissement durable. L'assainissement durable est une pratique qui passe par la compréhension de tous les phénomènes cités ci-haut. En effet, la prise en compte de chaque compartiment et la mise en œuvre du système approprié permettent de mettre sur pied un réel système pouvant déboucher à ce résultat. Partant des déchets ménagers, la première étape doit donc être d'abord le tri, ensuite le constat que certains déchets présentent des caractéristiques nécessitant une approche différente. Il faut donc trouver une solution pour eux.

Après il faudra orienter chaque type de déchets vers un lieu approprié afin d'éviter de les déverser dans les cours d'eau. A ce niveau, on se rend compte que des zones appropriées doivent exister. Les DSM par exemple seront emmenés vers des centres de tri.

S'arrêter à collecter n'est pas donc l'idéal. Les assainissements non collectifs sont une solution très envisageable avec les stations d'épuration par exemples pour les eaux usées. Les cheminées elles peuvent pallier au problème des incinérations sauvages.

De manière simple, ces incinérations sauvages que l'on redoute, sont à la base de l'émission de la dioxine qui est contenue dans la fumée produite lors de la combustion. Dans cette fumée, il y a aussi d'autres éléments toxiques. Voilà pourquoi, même les incinérateurs adaptés doivent être munis des filtres pour empêcher les émissions de CO₂.

Dans la filière eaux usées par exemple, il y a 3 sous filières: la sous filière boue, gaz et eau. A Kinshasa, il n'y a malheureusement que 3 stations. Celle de l'hôpital Biamba, celle de la Bralima et celle de témoins de Jéhovah. A l'hôpital Biamba, le système bio-disque est malheureusement inapproprié pour leur installation. Par contre les témoins de Jéhovah ont le même système que celui de l'hôpital Biamba mais qui fonctionne très bien pour leur gestion des eaux de fosses septiques.

La valorisation et recyclage des déchets doivent être un second réflexe. En effet, avant de conduire les déchets vers le CET à Mpsa, il faut penser à donner une seconde vie à ces derniers. Mais pour cela, il faut connaître l'Alpha et l'Oméga du déchet. L'alpha représentant l'origine du déchet et l'oméga ses possibles fins. En prenant le cas d'une bouteille en plastique, il faut se demander d'où provient ce plastique puis une fois ayant servi, à quoi est ce que peut-on encore l'utiliser ?

En gros, il faut donc se rabattre sur la composition de chaque déchet. Cela peut orienter la gestion que l'on pourra leur affecter. C'est la première clé.

Après cette première, elle a sorti la deuxième clé qui est une étude réalisée, ayant montré que la plupart des déchets sont de type biodégradable dans 3 grand quartier du Mont-Amba.. Ce type de déchets peuvent facilement être réutilisés dans le compostage et fertiliser le sol. C'est donc inacceptable de trouver ces types de déchets dans nos rivières. Pour cela, il faut aussi une sensibilisation importante pour informer la population. Les décideurs doivent donc en parler et trouver des solutions pour permettre la valorisation de ces déchets.

La clé 3 s'est articulée autour du facteur démographique. Cette clé est très importante parce que, plus la population croît, la demande croît et les déchets sont de plus en plus produits. En 2012, le CET de Mpsa a reçu 314 269 000 m³ de DSM. Le graphique ci-dessous montre comment chaque année, la quantité des déchets reçue au CET de Mpsa va crescendo.

Il faut que le gouvernement de la ville ait un schéma de gestion, c'est très important. Il faut donc un plan de gestion en termes d'informations, de communication et d'évaluation. Il faut donc créer une proximité entre les décideurs, les scientifiques et la population ; afin que le message passe et que la masse devienne instruite.

Elle a aussi épinglé un fait très négligé en RDC, c'est l'autopsie après la mort d'une personne. Le faire pourrait suffisamment renseigner les décideurs sur le facteur de mortalité et les orienter afin de pouvoir traiter le problème à la racine.

La traçabilité de chaque déchet soutenu par un guide de tri pour chaque ménage permettra de rendre plus fluide le travail des collecteurs de déchets conventionnés. Il faut donc des collecteurs reconnus et habilités à cette tâche afin de ne pas tomber sur des cas de nonchalance.

Le chikungunia par exemple est venu à cause de cette pratique relative au déversement des déchets dans les ravins. Il faut donc rendre réglementaire et conventionné les activités des collecteurs.

Il faut comprendre que le cycle de vie doit être intégré dans la gestion de déchets avec les outils de planification et les infrastructures d'assainissement. Seuls les centres d'enfouissement ne suffisent pas non plus.

Il faut aussi promouvoir les startups dans le secteur. La jeune population congolaise est capable de faire des merveilles. Il faut les former et leur permettre de pouvoir mettre sur table leurs idées. Il faut booster les jeunes pour qu'ils proposent des solutions durables en matière de gestion de déchets. **Les incinérateurs, les ouvrages d'assainissement, les stations d'épuration et les startups voilà dans quoi il faudra s'investir pour avoir un schéma de gestion des déchets de qualité.**

Mais cela demandera beaucoup de moyen, et pour cela il faut pouvoir réfléchir aux différentes pistes susceptibles de rapporter de l'argent. C'est aussi dans ces mêmes déchets qu'il y a de l'argent. Chaque année par exemple en RDC, 40 à 50 Millions de FC sont générés par an. La gestion chaotique de cet argent peut ralentir sinon empêcher la réalisation de tout ce qui précède.

Les taxes sur les activités polluantes doivent devenir rigoureuses afin que tous les acteurs comprennent que le principe du pollueur-payeur existe. **L'ONU souligne qu'il est rentable d'investir dans les infrastructures sanitaires et liées à l'eau. Le retour sur investissement est élevé, en particulier pour les plus vulnérables. L'effet multiplicateur pour chaque dollar investi est estimé à 2 pour l'eau potable et 5,5 pour l'assainissement.**

En effet, moins on tombe malade plus on est performant, et on travaille dans de meilleures conditions. Il est temps alors normal que le retour sur investissement soit énorme.

Sans pour autant empiéter sur la présentation de madame Mathy, en ce qui concerne les lois, elle s'est attelée sur l'article 53 de la constitution. Ensuite elle a parlé du rôle de chaque acteur, notamment le politique, l'économiste, le scientifique et la population. Il faut donc se placer dans un schéma de prévention. Aussi pour la population, elle peut bien vouloir se prendre en charge mais elle doit être accompagnée parce qu'en RDC, il y a d'abord un sérieux problème de base morale et s'il faut ajouter à cela, l'analphabétisme, la situation est donc très préoccupante.

Ensuite, elle s'est penchée sur les ODD 1, 6 dans ses cibles 6.2 et 6.3 puis 11 et enfin 13; en lançant un appel à un éveil de conscience capable de nous permettre de nous y conformer sinon de nous y rapprocher sensiblement.

Pour conclure, elle a insisté sur la création de l'observatoire de l'eau tout en rappelant que si l'on envie l'étranger c'est parce que lui; il a su mettre des moyens dans l'entretien de son environnement. C'est sur la présentation de son livre intitulé: Les faciès de l'assainissement à Kinshasa : Quo Vadis? Qu'elle a clôturé son exposé.



**Approche juridique
de la protection des
eaux douces en RDC**

Festival
**KONGO
RIVER**

CONTEXTE JURIDIQUE

Après s'être présentée, Maître **Mathy Yav** Avocate et consultante en droit international de l'environnement a renchéri sur les propos du professeur Kiangu en martelant sur l'importance du Fleuve Congo mais aussi sur l'importante place qu'il peut offrir à la RD Congo au concert des nations. Pour y parvenir, elle pense qu'il serait grand temps de mettre sur pied une réelle diplomatie environnementale.

S'inscrivant dans la suite de ses prédécesseurs, elle a restreint sa présentation aux eaux douces. La raison de ce choix est due au fait que l'arsenal juridique que possède la RDC en matière d'eau se focalise sur deux classes; les eaux de surface et les eaux souterraines pendant qu'au niveau international on reste plus sur le terme générique « cours d'eau »; s'est-elle expliquée. Surtout que les eaux du Fleuve Congo peuvent être considérées comme des eaux douces.

Quatre éléments lui ont servi, afin d'asseoir le contexte de son allocution. Le premier élément porte sur les aspects relatifs à la gestion durable du fleuve Congo. Ces éléments sont :

Le principe relatif à l'internalisation des coûts, celui du pollueur-payeur et enfin celui de précaution.

En se référant à ce qui se passe ailleurs, elle a ajouté l'élément du droit à l'eau qui permet aux citoyens de jouir de l'eau non seulement d'un point de vue économique mais aussi d'un point de vue culturel et social. Elle a tenu à préciser qu'en RDC l'une des sociétés qui agissait dans le secteur de la gestion de l'eau est la ferme Wagenia.

En plus de ces deux premiers éléments, elle a ajouté deux autres: la décade de 2021-2030 de la restauration des écosystèmes mise en place par l'organisation des Nations Unies pour la protection de l'Environnement ainsi que le cadre juridique Congolais actuel.



Elle a ensuite mentionné que les différents éléments ci-après sont comptant dans la gestion du Fleuve Congo. Il s'agit de l'approvisionnement en eau potable, la pollution, la biodiversité, la pêche, l'agriculture, l'Industrie extractive, les énergies renouvelable (projet grand Inga) et le tourisme sinon éco-tourisme.

Pour le cadre juridique, elle a précisé que les textes existent mais certains sont archaïques. Ne pouvant pas tous les reprendre, elle a épinglé ceux qui sont relatif à l'environnement notamment:

AU NIVEAU NATIONAL

- La Constitution de la République Démocratique du Congo, modifiée par la **Loi n° 11/002 du 20 janvier 2011** portant révision de certains articles de la Constitution de la République Démocratique du Congo du 18 février 2006, spécialement dans leurs articles 53 à 58.

Art. 53 : Toute personne a droit à un environnement sain et propice à son épanouissement intégral. Elle a le devoir de le défendre. L'Etat veille à la protection de l'environnement et à la santé des populations.

- **La Loi n° 11/009 du 9 juillet 2011** portant principes fondamentaux relatifs à la protection de l'environnement.

Art. 7 : La protection de l'environnement et la gestion des ressources naturelles sont assurées de manière à répondre équitablement aux besoins de développement des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins.

Toute politique nationale en matière de développement économique et social intègre ce principe.

• **La Loi du 31 décembre 2015 relative à l'eau**

Art. 19: Est interdit, tout rejet des déchets, substances, organismes ou espèces biologiques exotiques envahissantes susceptibles de polluer, d'altérer ou de dégrader la qualité des eaux de surface ou souterraine, tant continentales que maritimes, de nuire à leurs ressources biologiques et aux écosystèmes côtiers et de mettre en danger la santé. Les rejets dans l'eau sont constitués de tout déversement, effluent, écoulement, immersion, infiltration et tout dépôt direct ou indirect de substance solide, liquide ou gazeuse.

Ils sont soumis au régime d'interdiction, de déclaration ou d'autorisation. Un décret délibéré en Conseil des ministres détermine la nomenclature de ces rejets, les critères physiques, chimiques et biologiques ainsi que les conditions et modalités de gestion et de contrôle de ceux-ci.

AU NIVEAU INTERNATIONAL:

- La Convention des Nations Unies sur la Diversité Biologique

Art. 8: Chaque Partie contractante, dans la mesure du possible et selon qu'il conviendra : Favorise la protection des écosystèmes et des habitats naturels, ainsi que le maintien de populations viables d'espèces dans leur milieu naturel;

- La Convention sur le Droit Relatif aux Utilisations des Cours d'Eaux Internationaux à des Fins autres que la Navigation.

Art. 20: Les États du cours d'eau, séparément et, s'il y a lieu, conjointement, protègent et préservent les écosystèmes des cours d'eau internationaux.

Cette dernière trouve son application dans l'exploitation des cours d'eau que la RDC partage avec ses pays voisins.

Elle a clôturé son exposé en présentant quelques pistes de solution aux différents participants.

En effet pour elle, il est important d'appliquer l'article 13, alinéa b, de la loi relative à l'eau, mais également de faire jouer les mécanismes internationaux de recours pour faire valoir notre droit fondamental à un environnement sain et notre droit à l'eau. De ce fait, il faut :

- Inspecter le niveau de pollution de nos eaux douces, de nos cours d'eaux; parce que l'on ne sait pas toujours à quel niveau se trouve la pollution
- Recenser notre biodiversité pour une réelle internalisation des coûts lors des études d'impact environnemental et social mais aussi pour une meilleure évaluation de la valeur de nos écosystèmes;
Le projet grand Inga par exemple doit très bien être évalué. Parce que généralement le côté relatif à l'impact que subirait la biodiversité et des opportunités que cette dernière pourrait offrir est vraiment oublié.

Il faut donc évaluer qu'est-ce que la RDC pourra perdre en produisant de l'hydroélectricité afin de réellement prendre en compte tous les paramètres y relatifs.

- Vulgariser auprès des populations locales et/ou autochtones leur droit de participation à la gestion de leurs communautés;
Tous les citoyens congolais doivent s'approprier cette ressource et exiger qu'elle puisse être bien entretenue par les institutions habilitées. Et de faire pression, sinon de proposer des pistes de solution durable à ces dernières quand cette ressource est menacée.
- Compléter et mettre à jour notre arsenal juridique en la matière, encourager la répression des infractions qui mettent en péril les ressources des générations futures;
Il faut des textes d'applications pour compléter nos lois. Aussi, il faut lutter contre l'impunité. En effet, cette dernière peut pousser les autres à emboîter un chemin très destructeur parce que les personnes qui ont ouvert cette voie n'ont jamais subi des représailles.
- Faire valoir ses droits auprès des institutions nationales, notamment en portant devant la Cour Constitutionnelle des matières, dispositions, actes, contraires à l'esprit de l'*Article 53* de la Constitution de notre République;

- Faire valoir ses droits auprès des institutions internationales, via les moyens de recours disponibles, notamment:
 - Pour les projets financés par la Banque Mondiale, soumettre une plainte auprès du Panel d'Inspection;
 - Pour les projets financés par la Société Financière Internationale et l'Agence Multilatérale de Garantie des Investissements, soumettre une plainte au CAO, leur mécanisme indépendant de recours.
- Formaliser les accords pour nos cours d'eaux internationaux; En prenant le cas du Lac Kivu, on peut comprendre que la ressource commune qu'est le gaz méthane est exploitée par le Rwanda mais aucun accord formel n'a été signé entre les pays partageant cette ressource.
- Créer une juridiction environnementale en RDC et former conséquemment les agents qui y seront affectés.

Des sanctions existent, mais dans des cours de juridictions communes, il se peut que le personnel ne soit pas conséquemment formé afin de comprendre véritablement les enjeux environnementaux de la RDC. En obtenant une juridiction présentant cette spécialité, son personnel doit être formé dans ce sens et prendre l'ampleur ainsi que la mesure de la place importante et prépondérante que la RDC ainsi que son rôle non seulement en Afrique mais dans le monde.

POUR UNE ECOLOGIE SACREE

Après cette présentation, la parole a été passée à **La Reine Kabatusuila Diambi Tshiyoyo** pour une brève allocution sur l'économie bleue.

Née à Kinshasa et travaillant à l'international, Madame Diambi Kabatusuila est la Reine traditionnelle du peuple Bakwa Luntu du Kasai et du peuple bantou du Brésil.

Dans son allocution, elle s'est évertuée à présenter sa vision de la situation actuelle du Bassin du fleuve Congo ainsi que ses pistes de solution. Elle tisse des réseaux de solidarité dans plusieurs pays pour trouver les financements nécessaires pour résoudre les problèmes qui ont été soulevés par les orateurs l'ayant précédée.



La Reine Diambi pendant la conférence scientifique

Sa conviction est que les politiques ne peuvent pas tout faire seuls, ils ont besoin de l'accompagnement de la société civile et de toute la population. Dans cette optique, elle s'est insurgée contre l'individualisme qu'a apporté une modernité qu'elle qualifie de « putative » modernité. Hier encore a-t-elle rappelé, quand on avait soif, on pouvait frapper à une n'importe quelle porte, demander de l'eau.

Aujourd'hui c'est tout le monde qui veut avoir sa bouteille d'eau. Cet individualisme provoque une prolifération des bouteilles en plastique qui finissent leurs vies dans nos cours d'eau. Le Fleuve Congo est désormais nommé « le fleuve des plastique ».

Elle considère que ce fléau provient de ce comportement nouveau dans le chef de nouvelles générations venues avec le développement.

Aussi, s'interroge-t-elle sur ce fameux développement, qui serait bien paralogique, à bien des égards. Pour la Reine Diambi, il n'y a aucun doute. L'imposition d'un standard de vie à l'européenne est à la base de toute cette pollution en déchets plastiques qui tuent nos rivières et risquent de dégrader la qualité des eaux du fleuve Congo. Il est temps, reclame la Reine Bakwa Luntu d'arrêter de copier de manière aveugle et de nous recentrer sur nos valeurs culturelles.

A) CONGO CŒUR DE LA TERRE

Dans sa vision de l'écologie sacrée, le bassin du Congo est le cœur de la planète terre et le peuple congolais est aujourd'hui le père et la mère de l'humanité.

Il faut donc que tous les peuples de la terre s'imprègnent du réel danger qui menace le bassin du Congo. Si la situation s'empire, le peuple congolais périra mais ce ne sera pas de manière esseulée.

Tous les autres peuples de la terre suivront parce que le cœur de la planète s'arrêtera de battre.

Le concept relatif à l'écologie sacrée a été très vite oublié et pourtant, il permettait aux anciennes générations de protéger la nature. Il faut donc que les différents peuples africains s'imprègnent de cette vision et cessent d'imiter le modèle européen, a-t-elle martelé.

Par rapport au discours à tenir demain afin que nous puissions léguer à nos enfants un monde meilleur, « La reine », comme l'appellent affectueusement ses sujets, pense que les Africains doivent puiser dans leur sagesse ancestrale pour mettre sur pied une nouvelle façon de faire et la proposer au monde entier.

Sa conviction profonde est que le modèle de développement européen a présenté d'énormes limites; il faut désormais agir autrement.

B) OBSERVATOIRE DE L'EAU

Voilà pourquoi, elle épouse le projet de la professeure **Céline Sikulisimwa** de mettre sur pied un observatoire des cours d'eau du bassin du Congo, et s'est engagée à rechercher les financements pour permettre l'implémentation de cette initiative, o combien louable.

Elle est enfin revenue sur la richesse touristique de la RDC, particulièrement de son fleuve et de tout ce que le secteur touristique peut rapporter au pays, appelant le peuple congolais à prendre la bonne mesure de son patrimoine, de son trésor bleu, avant de remercier les initiateurs de cette conférence scientifique qui lui a permis de rencontrer des experts aussi compétents.



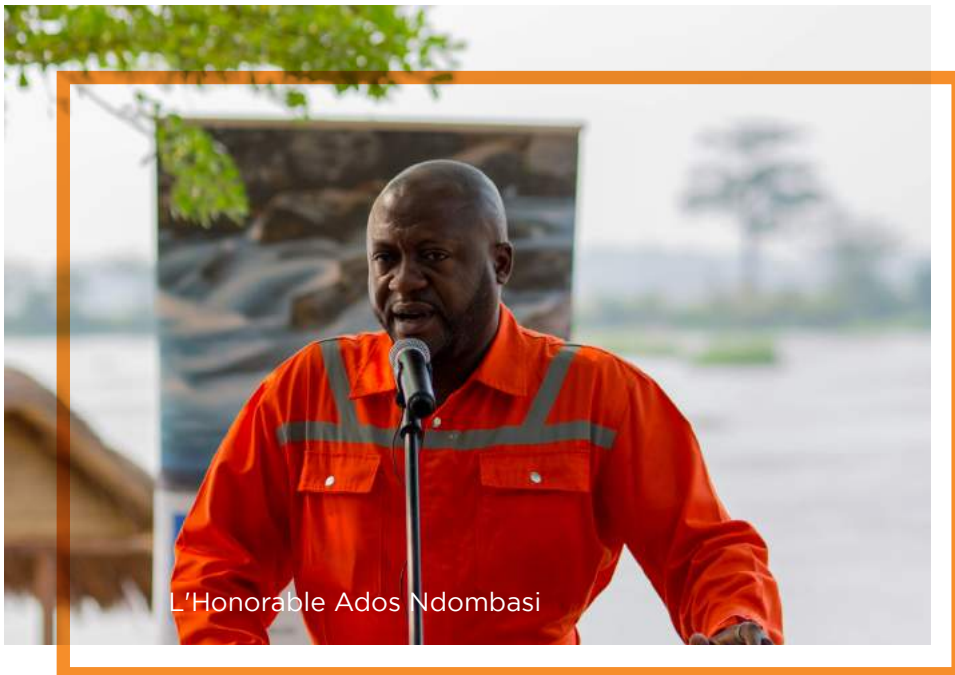


**ÉTAT DES LIEUX ET
RECOMMANDATIONS**

Festival
**KONGO
RIVER**

LA RÉGLEMENTATION EN MATIÈRE DE PROTECTIONS DES EAUX DU FLEUVE CONGO

La toute dernière présentation de cette deuxième partie a été faite par l'honorable **Ados Ndombasi** Député National, élu de la Funa. Se présentant à la chaire, l'honorable a tenu à montrer combien la problématique relative à cette grande ressource qu'est le Fleuve Congo intéresse tout le monde. En tant que législateur, il a tenu à informer l'assistance que les différentes résolutions tirées de cette conférence constitueront son plaidoyer au niveau de l'instance chambre basse du parlement afin de pouvoir faire bouger les lignes.



L'Honorable Ados Ndombasi

Il a ensuite félicité les organisateurs en précisant que le thème choisi en valait la peine. En effet, les ressources hydrographiques de la RDC ont aujourd'hui une place stratégique non seulement pour le pays mais aussi pour le continent. S'y attarder est donc crucial afin de ne pas être surpris. Aussi pour l'honorable Ados, de par cette richesse incommensurable en or bleu que nous possédons, il est de notre devoir de la protéger et de la valoriser. Pour ce faire, il est impératif que tout acteur joue sa partition. Au nombre de ces acteurs clés se trouve le pouvoir législatif, dont le rôle est de légiférer sur la gestion idoine des ressources naturelles de la RDC.

L'autre acteur clé, se trouve être le gouvernement qui doit veiller à ce que la législation sur l'eau soit scrupuleusement appliquée. A propos de cette dernière, il a rappelé à l'assistance que la RDC s'est doté en 2015 de la **loi N° 15/026 du 31 décembre 2015** relative à l'eau. Cette dernière constitue le code de l'eau pour notre pays. Elle donne des orientations générales sur la manière suivant laquelle notre pays doit gérer cette ressource ainsi que les écosystèmes s'y rattachant.

Il a ensuite partagé avec l'assistance deux matières importantes qu'aborde la **loi N° 15/026 du 31 décembre 2015** relative à l'eau qui sont : la pollution, et le partage des eaux du fleuve Congo avec certains pays africains. Ces deux questions sont des menaces réelles à notre or bleu.

Parlant de la pollution, il s'est plus attelé sur le comportement des habitants de grands centres urbains de la République. En effet, partageant le même constat que ses prédécesseurs en ce qui concerne la mauvaise gestion des déchets, il a ajouté que dans les provinces à forte activité minière comme le *Haut-Katanga* et le *Lualaba*, le manque d'une politique adéquate dans la gestion des eaux industrielles peut causer des graves dommages sur les eaux de surface mais aussi souterraines. Il faut donc mieux régler le secteur minier afin de contraindre les exploitants à protéger les eaux contre la pollution.

L'*article 19* de la loi relative à l'eau est clair mais ce qui se fait sur le terrain va totalement à l'encontre de cela. C'est un constat amer a-t-il déclaré. Aussi, quand des mesures d'application telle que l'interdiction d'utiliser des emballages plastiques sont prises, ces dernières connaissent une application sélective et incomplète.

La menace relative au partage des eaux du Fleuve Congo est plus pernicieuse car mettant en péril l'existence même du Fleuve Congo mais aussi de son bassin. Cette menace concerne le projet Transaqua qui ambitionne la construction d'un canal de *2600Km* qui partirait de la RDC en passant par la RCA afin d'alimenter le bassin du lac Tchad en voie d'assèchement.

Elle concerne aussi un autre projet, visant à grandir le bassin du Nil par le transfèrement des eaux du bassin du Congo. Si ce projet se matérialise, les experts en environnement et en écologie craignent des conséquences catastrophiques pour la RDC.

Ce projet pourrait compromettre durablement la disponibilité de l'eau en RDC alors que les statistiques du PNUE nous renseignent que 60% de notre population n'a pas accès à l'eau potable. L'autre danger d'ordre économique est relatif à la réduction du potentiel électrique du barrage Inga. Pour conclure, l'honorable Ados a martelé sur le fait que tout transfèrement des eaux du Fleuve Congo toucherait à la souveraineté nationale du pays comme le précise l'*article 4* de la loi relative à l'eau. Aussi il a formulé les trois recommandations ci-après :

- Que les dispositions pertinentes de la loi sur l'eau ainsi que ses différentes mesures d'applications soient scrupuleusement appliquées. Les principes écologiques de réutilisation, de recyclage et réduction doivent être inculqués à tous les congolais.
- Quant au partage des eaux du Fleuve Congo, cette décision doit faire l'objet des consultations du parlement et des experts environnementaux congolais en la matière pour évaluer la menace de cette entreprise. Pour l'heure, la RDC devra s'y opposer formellement.
- Les eaux de la RDC sont des ressources hydro-électriques que doit exploiter la RDC au maximum. Ce qui sera un levier clé pour l'économie bleue.

A man with a shaved head, wearing a vibrant, multi-colored patterned jacket over a white t-shirt, is speaking into a silver microphone. He has a black face mask pulled down to his chin. In the background, a blurred crowd of people is visible, including one person wearing a light blue surgical mask. The scene is outdoors with natural lighting.

**ÉCHANGE: JEUX DE
QUESTION - RÉPONSE**

Festival
**KONGO
RIVER**

1^{ER} INTERVENANT

- La première contribution est venue du représentant de la **Bralima**. Ce dernier a suggéré aux organisateurs qu'à la prochaine édition, certains panelistes proviennent des industries par le biais de la **FEC**.
- Il a ensuite brièvement parlé du programme qui a été récemment lancé sous le patronage de son excellence Madame la 1^{ère} vice-ministre, ministre de l'environnement nommé "Brassons un monde meilleur" (BAVW).
- Puis il a parlé du manque de normes au niveau du pays en matières des eaux de rejet qui pose un sérieux problème. En effet, Les normes qui sont appliquées actuellement sont celle de l'OMS. Il faudra vraiment que les instances habilitées à résoudre ce problème le fassent, afin de pouvoir permettre à toutes
- Pour finir il a ajouté que les politiques encourageraient les entreprises à payer des taxes quand elles voient leurs taxes résoudre des réels problèmes de la société.

2^{ÈME} INTERVENANT

- La gestion de la chose publique doit se faire dans les normes. La ville de Kinshasa ayant reçu une somme de 2.000.000\$ USD. C'est un fond qui peut porter des fruits palpables s'il est bien géré. Dans le cas contraire, il règnera le statu quo.

3^{ÈME} INTERVENANT

- Il faudrait aussi que parmi les participants de la prochaine édition, des institutions telles que le gouvernorat, la direction d'assainissement du ministère de l'environnement, puissent être invitées afin que l'aspect relatif à la proximité entre acteurs puissent être appliqué.
- Y a-t-il une étude déjà réalisée pour ressortir un état des lieux des cours d'eau actuelles des rivières de Kinshasa ? Y a-t-il des cours d'eau à Kinshasa qui ne soient pas pollués ?
- Pour la question relative aux ressources communes ; à l'instar de ce qui se fait au niveau de la cité de L'OUA, est-il obligatoire d'en informer le Congo voisin ?



Jado Kasongo représentant UNESCO

4^{ÈME} INTERVENANT

- Quelle est votre approche pour que la situation actuelle des cours d'eau change ?
- Pourquoi ne pas partager nos ressources avec nos voisins. Le problème n'est pas à ce niveau, le problème est au niveau du politique qui négocie le contrat. Qui doit se retrouver ? le politique ou la république. C'est là, la vraie question.

RÉPONSES

La professeure Céline a commencé par expliquer le système de traitement des eaux usées de la **Bralima**. Elle a informé l'assistance que c'est un système UASB (**Upflow Anaerobic Sludge Blanket**) qui utilise le processus anaérobie pour le traitement des eaux usées. Elle a quand même suggéré qu'une étude soit faite afin de voir si le système est adapté aux types des eaux industrielles que produisent la **Bralima**.

Pour les études réalisées, plusieurs ont été réalisées. Mais tout a commencé par le projet proposé à l'ex gouverneur de la ville de Kinshasa ; le sénateur Kimbuta qui doterait le stade de Martyr d'une station d'épuration d'eau.

Il fallait cependant commencer par des études de préfaisabilité ; notamment l'évaluation d'un paramètre clé qu'est l'équivalent habitant en termes de charge de pollution par habitant.

Ainsi une idée claire pourrait orienter le type de traitement qui conviendrait au stade choisi.

Le gouverneur a effectivement appuyé la démarche en remettant l'équivalent de **\$1.000** pour les travaux de préfaisabilité. Malheureusement, quand il a fallu poursuivre, il fallait un plus gros montant et le décaissement de cette somme a attiré les cadors politiques, et c'est ainsi que la professeure a été mise de côté.

Pour elle, rencontrer le politique est une bonne chose, cependant la suite est toujours plus amère parce que la finalité demeure la même. Limité par ce manque de pouvoir politique, elle a postulé comme candidate député nationale avec comme cheval de bataille l'environnement, mais cela n'a pas abouti. Elle a ajouté qu'elle est chanceuse de voir l'honorable Ados s'intéresser à la question et espère que ce dernier pourra être sa voix dans l'hémicycle. Elle a dit ensuite qu'elle ne s'est pas lassée pour autant.

Aujourd'hui elle continue ses études et analyses désormais sur fond propre. Elle fait le monitoring des rivières de la ville de Kinshasa depuis 3 ans et petit à petit elle avance.

Sur les 20 rivières, il y a 6 rivières qui ont déjà été analysées et dont les résultats sont publiés dans des revues internationales mais aussi dans le livre « **Les faciès de l'assainissement à Kinshasa : Qvo vadis ?** »

Pour la question relative à l'existence des cours d'eau non pollués, elle a expliqué l'approche suivant laquelle elle procède afin de mener ses études. En effet, le prélèvement se fait en aval du cours d'eau choisi, en amont et à l'endroit de rejet. Généralement en amont de la zone de rejet, les eaux sont saines. Aussi, à Kinshasa on ne peut pas prétendre qu'il y a des cours d'eau sains au regard de l'urbanisation mais aussi du manque de politique de gestion des déchets dans les coins reculés de la ville ainsi que de l'inexistence d'un seul système de traitement des eaux usées.

Pour conclure, elle a salué la démarche de l'actuel Président de la république, qui est celle de consulter les scientifiques pour des questions d'ordre technique relevant de leur compétence.

A sa suite, **l'ingénieur Mbuyi** a pris la parole pour signaler que dans le grand Katanga, il y a plus de 8 rivières qui n'existent plus. Elles se sont asséchées. Aussi, quelques ramifications de la rivière Makelele sont en train de disparaître.

Me Mathy Yav a renchérit sur les propos de la professeure Céline en précisant que dans le cas où il n'y a pas eu concertation pour une quelconque exploitation d'une ressource partagée, les droits internationaux prévalant sur les droits nationaux, le pays voisin est en droit de demander compensation au pays qui exploite la ressource.

Elle est revenue sur la question du partage des ressources pour préciser un aspect très important, les nations ont des intérêts et il ne faut pas faire de l'altruisme en matière de ressource.

L'honorable Ndombasi qui a clôturé cet échange en donnant ses éléments de réponse. Il est revenu sur une phrase de l'hymne nationale congolaise. Celle qui dit : Nous peuplerons ton sol et nous assurerons ta grandeur. Pour lui, la première proposition conjonctive a été appliquée mais la seconde tarde encore à l'être. Il est donc important de comprendre toute la problématique autour du transfèrement des eaux du fleuve Congo. L'idéal pour lui c'est de protéger d'abord les intérêts de la RDC avant de venir en aide au tchadiens. Aussi il a soulevé le problème relatif à ce nouveau comportement de nos politiques à s'improviser spécialistes et scientifiques. Il faut donc que toutes les parties prenantes prennent part au débat afin de décider sur la question. Seulement jusqu'à preuve du contraire, les scientifiques sont unanimes: ce transfèrement nuira sérieusement à la RDC.



**FLEUVE CONGO:
ÉCONOMIE BLEUE**

Festival
**KONGO
RIVER**

POTENTIEL ÉNERGÉTIQUE DU FLEUVE CONGO

Dans cette dernière partie, deux intervenants ont pris la parole pour présenter les opportunités qu'offre l'or bleu congolais.

Madame **Soraya AZIZ**, Chargée Partenariat et communication, représentante de l'**ANSER (Agence Nationale des Services Énergétique en milieu Rural et péri-urbains)**, est venue s'entretenir avec l'assistance sur le potentiel énergétique du fleuve Congo.

Elle a commencé par parler des problèmes énergétiques de la Rdc et des raisons de la faible électrification de la RDC avant de donner le potentiel qui ont fait que le RDC ne soit pas pleinement électrifié avant de donner le potentiel énergétique de son Fleuve. Bien sûr elle clôturera son allocution par des pistes de solutions pouvant permettre une électrification totale de la RDC en se basant sur son réseau hydrographique. En Afrique, c'est plus ou moins 25% de la population qui accède à l'électricité, mais en RDC c'est autour de 9%. Les infrastructures des différents barrages ont été construites il y a très longtemps et pouvaient en ce temps-là desservir en électricité près de 25% de la population congolaise.

Étant donné que les infrastructures n'ont pas pu suivre la courbe ascendante de la démographie, elles ont été très vite dépassées en occasionnant cette régression en terme d'accès à l'électricité.



Mme Soyara Aziz expliquant le potentiel énergétique du Fleuve Congo

a. FAIBLE TAUX D'ÉLECTRIFICATION NATIONALE

Les 3 grandes raisons qui justifient un taux si faible d'électrification sont :

- Le développement du profil d'électrification sur la base d'un réseau. Un réseau national a été construit et toute l'électricité produite a été déversée dans ce réseau pour enfin y être redistribuée. D'où l'existence des lignes IN-GA-SHABA, RUZIZI et autres. Cette politique n'était pas malheureusement adaptée à la République démocratique du Congo. D'abord à cause de sa superficie, car de très grandes étendues seraient traversées sans desservir qui que ce soit.

Par ailleurs, il importe de noter que plus long est le réseau de transport plus coûteuse sera l'électricité desservie. Une évaluation sur 40 ans de la SNEL rapporte que le monopole étatique du secteur de l'énergie hydroélectrique est une faille énorme dans la quête de hausse notable du taux d'électrification de la RDC.

- Longtemps, seule la SNEL avait le droit de produire et de disponibiliser l'énergie hydroélectrique. Voilà le deuxième élément qui entre en ligne de compte dans le médiocre taux d'électrification de la RDC. En effet l'investissement dans le secteur a été découragé par les différents coûts que devaient payer tout investisseur à la SNEL, parce que cela augmentait le coût de leur produit.

- La 3ème raison relève simplement du pouvoir d'achat de la population. L'électricité coûte très chère à une population très pauvre. Pour 1 kWh le coût varie entre 7 à 25 centimes USD.

C'est dans ce contexte que L'**ANSER** collabore avec le gouvernement afin de le pousser à apporter des réformes sérieuses dans le secteur de l'hydroélectricité afin de permettre une hausse du taux d'électrification.

Actuellement le secteur est libéralisé mais il faut encore plusieurs mesures d'application pour permettre à la **loi N° 14/011 du 17 juin 2014** sur la libéralisation du secteur électrique de porter ses fruits.

La SNEL possédant toutes les infrastructures, si des mesures d'application ne sont pas mises en place, elle gardera un monopole de fait et le statu quo régnera.

Aussi Madame **Soraya Aziz Souleymane** a tenu à préciser que c'est la SNEL qui possède les plus gros clients capables de payer les factures au prix actuel.

Le deuxième axe que préconise l'**ANSER** est la création de certains réseaux décentralisés. Cela consiste à construire des micro-barrages hydroélectriques là où il y a un cours d'eau à côté d'une agglomération ou centre de captage solaire dans les localités bénéficiant d'un ensoleillement conséquent.

Dans cette perspective, l'**ANSER** a mis en place un fonds pour palier au pouvoir d'achat très faible de la population congolaise. En effet, quand la SNEL avait encore tout le monopole du secteur, elle faisait payer une petite taxe supplémentaire à ses clients pour permettre l'électrification rurale et publique.

Les sommes réunies devraient normalement servir à l'électrification de l'arrière-pays. Cependant, les clients de la SNEL qui étaient censés payer l'électricité à son juste prix se comportaient en privilégiés. Ils ne payaient donc pas les factures. Fait qui a empêché la SNEL d'atteindre ses objectifs.

b. FONDS MWINDA

Pour pallier cette réalité, **ANSER** a créé le fonds Mwindi et actuellement, il y a une levée des fonds pour que les producteurs de l'électricité, la vendent à son juste prix, question de ne pas perturber la loi de l'offre et de la demande.

Cela se produira si l'on contraint les producteurs de vendre leur énergie à un prix raisonnable. Ce fonds qui sera constitué par des subventions octroyées par l'Etat et d'autres partenaires permettra enfin d'électrifier les zones rurales. Au début, cela coûtera énormément au gouvernement mais aussi à l'Anser. Mais, dans le long terme, avec des mesures d'accompagnement efficaces et une collaboration étroite avec certains ministères (industrie, agriculture, PME...), le pouvoir d'achat de la population avec l'accès à l'électricité va progressivement aller crescendo jusqu'à atteindre le niveau où elle n'aura plus besoin de ces subsides pour se procurer de l'énergie.

L'État va ainsi progressivement se retirer pour redynamiser d'autre secteur. Pour ce qui est du potentiel économique du fleuve Congo, hormis le fort potentiel environnemental, le fleuve Congo a un potentiel électrique énorme. Évalué à 100 GW, ce fort potentiel électrique n'a pu être développé par crainte de perturber l'écosystème créé par le fleuve.

En construisant par exemple un barrage hydroélectrique à Mbandaka, il n'y aura plus moyen de naviguer de Kinshasa à Kisangani.

Il y a donc des paramètres écologiques, économiques et commerciaux qui ont malheureusement empêché la capitalisation intégrale du potentiel hydroélectrique de ce fleuve. Les législateurs eux, ont pensé mettre tous les barrages dans les zones non navigables du fleuve afin de pouvoir quand même utiliser une partie de ces 100GWatt disponibles. Ainsi, du côté d'Inga, 44 GW peuvent être capitalisés sans une réelle incidence sur les eaux du fleuve et son écosystème.

c. POUR UNE APPROCHE DECENTRALISEE

Avec l'approche décentralisée et les nouvelles technologies, il y a moyen de construire de petits ouvrages afin de produire la ressource énergétique. Les canaux de diversion par exemple peuvent servir à cette finalité sans jamais perturber sensiblement la navigabilité sur le fleuve, et encore moins sensiblement son écosystème. Elle a ensuite présenté l'Atlas des énergies renouvelables et en a parlé brièvement afin de permettre aux différents participants de savoir de quoi il en retourne.

Il s'agit d'une cartographie nationale des ressources énergétiques et un document d'orientation politique et outil de planification pour la promotion des énergies renouvelables et l'efficacité énergétique en RDC. Il a été élaboré par le Ministère des Ressources Hydrauliques et Électricité avec l'appui du PNUD.

Pour clôturer sa présentation, Madame Aziz a parlé des mécanismes qui seront mis en place afin de développer le potentiel énergétique du fleuve Congo. En effet, au regard de la situation actuelle dans le pays, seul 6 % du budget national peut servir de fonds d'investissement ; les 94 % étant engloutis par le fonctionnement des institutions.

Elle a aussi souligné que l'Afrique qui contribue à hauteur de 3 % dans l'émission des gaz à effet de serre, doit quand même partager le même sort avec le reste du monde, quant au réchauffement climatique.

Aussi, sachant que 87% de la pollution actuelle de la planète est l'œuvre de 100 entreprises, les fermer réduirait sensiblement les émissions de gaz à effet de serre, soit 87%...

Pour éviter la fermeture, ces compagnies peu vertueuses en la matière, à travers des mécanismes internationaux et conformément aux décisions que certains des pays qui les détiennent ont prises, s'engagent à payer les pays en voie de développement, comme le nôtre, dont les ressources naturelles contribuent de manière directe à la stabilisation du réchauffement Climatique.

Ce sont donc des milliards de dollars qui sont disponibles et qu'il faut aller chercher.

Pour le crédit carbone par exemple, au niveau Africain, tous les mécanismes sont volontaires. Personne n'est obligé de le faire.

Pour ne pas émettre une tonne de carbone, on paie 5 dollars en Afrique mais en Europe, c'est 50 livres.

d. METTRE FIN A L'INJUSTICE NORD-SUD

Au niveau international, il y a donc une injustice qui entretient les pollueurs au détriment de ce qui protège la planète. La RDC a vu sa forêt être classée patrimoine mondial mais doit toujours observer l'industrialisation ailleurs et pas chez elle.

Avec cette inégalité très flagrante du coût relatif à la rémunération à la tonne de carbone produite, s'est mis en place le schéma suivant : les vendeurs (grandes entreprises) achètent chez nous le droit à polluer à 5 dollars pour aller le revendre à 50 livres sterling au niveau international.

C'est inacceptable mais pour changer cet état de chose, il faut un lobbying international fort de la Rdc pour capter ces financements afin de procéder à la réalisation des ouvrages susceptibles de permettre une transformation réglementaire et éco-responsable du potentiel énergétique du fleuve Congo. Pour Madame **Soraya Aziz Souleymane**, Il faut donc puiser dans les grandes ressources internationales qui existent aujourd'hui afin de financer la protection de nos ressources écologiques et environnementales tout en offrant un développement durable à nos concitoyens.



Le réseau hydroélectrique de la RDC

LES ENJEUX DU FLEUVE

Après avoir félicité ses prédécesseurs pour la qualité de leurs interventions, Monsieur **Tosi Mpanu Mpanu**, Ambassadeur climat de la RDC a présenté à l'assistance les différents enjeux autour du fleuve Congo.

Il en a dénombré 4 :

a. Enjeu économique

Étant l'épine dorsale du pays, le fleuve Congo qui s'étend sur 4700 Km, traverse plusieurs contrées, villages et zones.

Transport: Se penchant sur le transport multimodal et en évaluant les coûts lorsqu'il y a des transbordements, il faut noter que les experts affirment que la voie des eaux est la moins onéreuse. Pour une même marchandise, la tonne la plus chère est celle transportée par avion, ensuite par route, par train et enfin par bateau. Exploiter cette voie de communication et transport qu'offre le fleuve Congo, doit donc être un moyen de pouvoir baisser les coûts des ressources et résoudre partiellement le problème relatif au pouvoir d'achat de la population congolaise. Ainsi, pour lui, le fleuve n'est pas suffisamment valorisé dans le secteur du transport. Il faut donc le draguer et baliser afin de pouvoir lui assurer une plus grande navigabilité. Cela permettrait aussi de désenclaver certaines contrées du pays.



Touristique: Il faudrait que le pouvoir public puisse développer une politique et des réglementations ou créer des incitations pour qu'il y ait des investissements dans la perspective de rendre attractif le potentiel touristique qu'offre ce fleuve. A titre d'exemple, il a parlé d'une exonération de 3 ans d'impôts à une personne qui achète une barge pour des randonnées touristiques sur le Fleuve Congo.

Ressource halieutique: Il a ensuite parlé des ressources halieutiques. C'est scandaleux, a-t-il mentionné que la RDC puisse importer des poissons surgelés en provenance de la Namibie pendant que nos poissons meurent de vieillesse dans nos cours d'eau.

Déjà les ruptures dans la chaîne de froid pour conservation du produit importé, nous coûtent chères mais en plus peuvent être à la base de certains cancers. Il est donc important de mettre en place des politiques incitatives ; parce que le rôle « du tout état » est actuellement révolu. L'État n'ayant pas beaucoup de moyens, il faut qu'il se rabatte sur le secteur privé pour se permettre le développement puisque ce secteur est innovant et surtout riche.

Ressource énergétique: Abordant le projet de la mise en valeur du potentiel hydroélectrique de ce fleuve comme un élément contributif à la relance de l'économie du pays, il s'est rabattu sur les propos de son prédécesseur. L'opportunité qu'offre les nouvelles technologies et leur prix assez raisonnable dans le domaine énergétique peuvent être capitalisés et permettre un développement de la RDC. On peut donc avoir des micro-barrages, pico-barrages dans le réseau hydrographique congolais. Sachant que l'énergie est un multiplicateur mais plus, un déclencheur qui permet de créer de la valeur ajoutée puisque booste la production, s'y affaiblir est une autre voie qu'offre le fleuve Congo pour l'économie de la RDC.

b. Enjeu en termes de biodiversité

Cet enjeu est relatif à la Méga biodiversité qu'offre le fleuve Congo au regard de sa taille et de son immense bassin. Avec 1200 espèces de poissons, près de 1000 espèces de mammifères et 1000 espèces d'oiseaux, ses 12 000 plantes vasculaires ; la liste n'est toujours pas exhaustive.

Cette richesse qui a pour socle le fleuve Congo prouve à suffisance combien il est important de le préserver. Des hommes et tant d'espèces en dépendent. Ainsi, la réalisation d'un projet qui ne cadre pas avec le respect de cette biodiversité, doit impliquer une démarche écocitoyenne pour empêcher ses conséquences. Un autre facteur rend cette biodiversité délicate. C'est son temps de régénération suffisamment long. Les différents ministères ayant la formation de nos enfants dans leurs attributions, doivent proposer des nouveaux programmes adaptés aux enjeux de l'heure afin de pouvoir rendre responsable même les plus jeunes en leur passant la vraie information sur les questions d'ordre environnemental et leurs conséquences.

c. Enjeu écosystémique

De par la taille, il est possible de croire que les forêts amazoniennes sont plus importantes que celles du bassin du Congo. Les forêts du bassin du Congo par le fait d'avoir une plus haute altitude sont plus importantes que celles de l'Amazonie.

En effet, cette forte altitude a pour conséquence le fait que les forêts de notre bassin sont moins sujettes à des feux de forêt contrairement à celles de l'Amazonie. De ce fait, les Bassins amazoniens deviennent parfois des sources productrices de CO2 en lieu et place de jouer le rôle de séquestration. Voilà donc un aspect très important qu'il faut prendre en compte, quand on parle de ce patrimoine mondial qu'est notre forêt. Sur base donc du service écosystémique environnemental rendu, la forêt du fleuve Congo est donc le premier poumon de la planète.

Ainsi lors du sommet organisé par le Président Biden, il a été demandé que la tonne de carbone forestier soit rémunérée à hauteur de **100\$**. Ce coût est très raisonnable parce qu'actuellement les moteurs de la déforestation sont très différents. En effet, on peut avoir pour moteur de déforestation, l'énergie, l'agriculture sur brûlis, la démographie, la faible gouvernance, la compétition entre différents secteurs pour occuper l'espace (un cadastre minier superposé sur un cadastre agricole superposé sur un cadastre forestier superposé lui aussi, sur un cadastre foncier). La question qui se pose est la suivante : « **Pour réduire cette déforestation, cela coûterait 5 dollars USD ?** » Il faut donc penser vraisemblablement au réel problème et très bien négocier.

Pour rappeler le lien entre notre forêt et le fleuve Congo, Monsieur Tosi a tenu à rappeler à l'assemblée, que sans le fleuve, cette forêt n'existerait pas. Cette forêt est donc très liée au fleuve Congo. Ses Bassins versants alimentent le fleuve en eau et lui, produit suffisamment d'humidité pour maintenir la forêt. Toucher donc à l'un de manière peu responsable peut sérieusement impacter l'autre et vice versa.

d. Enjeu environnemental

Aujourd'hui le fleuve est très pollué par des plastiques mais il faut signaler que 95% d'usines de ce pays, déversent leurs eaux industrielles directement dans le fleuve. Les conséquences de cela sont énormes.

Parce que dans la partie aval du fleuve, on trouvera du plomb, cadmium et autres métaux lourds qui sont des substances cancérigènes pour la plupart.

Cette eau bourrée de ces éléments est un habitat pour les poissons que nous voudrions consommer, les légumes que les mamans maraîchères nous vendent sont arrosés par les eaux de ce fleuve aussi. Voilà comment notre population s'empoisonne de manière très silencieuse. Aussi la mauvaise gestion des eaux usées peut produire le CH₄, gaz à effet de serre 23 fois plus réchauffant que le CO₂. Il faut donc une implication des autorités urbaines pour une meilleure gestion de cet enjeu environnemental.

e. Enjeu du transfèrement des eaux du bassin du Congo Vers le Bassin du Lac Tchad

Le feu président Debby, disait : « **Vous les pays château d'eau du bassin du Congo vous ne voulez pas partager votre eau ; autant nous la prendrons de force.** ».

Cela augure à une probable et future guerre de l'eau. Déjà que les Mbororo du Sud Soudan entrent en Rdc à la recherche d'eau pour eux et leur pâturage. Généralement les autochtones ne les accueillent pas de manière hospitalière et cela déclenche des batailles. Ce ne sont que les prémises de cette guerre de l'eau qui a déjà commencé sans dire son nom. Pour résoudre cette question, il a proposé ce qui suit :

En termes de ressource, l'eau comme le sous-sol appartient à l'État Congolais, et le président de la RDC seul, n'a pas suffisamment de levier pour permettre ce transfèrement des eaux. C'est au peuple de décider par un référendum en disant par exemple, qu'il est d'accord à cause de telle ou telle autre raison ou ne l'est pas. Le comment doit aussi être traité. A titre d'exemple, il faudrait préciser si le transfèrement des eaux sera une vente ou un don. Il y a d'autres contours qui permettront de compléter et d'orienter le choix du peuple.

Une autre piste serait d'organiser des sommets entre politiques pour résoudre le problème de manière efficace sans pour autant recourir à la violence. Il faut donc étudier la question de fond en comble tout en restant objectif et scientifique afin de proposer des solutions durables. Pour clore, il a dit que d'aucuns disent qu'il est préférable de prendre l'eau au niveau de l'embouchure pour ce transfèrement. Mais cela peut créer des dégâts terribles. En effet l'eau de mer viendra vers le continent puisque l'on aura retiré les eaux douces et cela va déstabiliser l'écosystème local. C'est sur ces mots que monsieur Tosi a terminé son allocution.

En dernier ressort, la parole a été remise à Mr **Voltaire Mapinda** responsable de l'**espace Jéricho** où a été tenue la conférence. En prenant la parole, ce dernier a remercié les organisateurs et a soulevé l'importance de placer dans nos lignes budgétaires des fonds alloués au tourisme afin que ce secteur se développe comme c'est le cas en Zambie. En effet la Zambie met suffisamment d'argent dans l'entretien et l'attractivité de ces sites touristiques comme les Victoria falls.



En appliquant cela chez nous, il faudra, un programme intégrateur et fédérateur sur la question du fleuve Congo afin de pouvoir toucher toutes les opportunités qu'il offre. Aussi, il a rappelé à tous les panelistes et organisateurs que cette brique qui a été posée lors de cette conférence est peut-être la première, mais il faudra une seconde, une troisième et une énième pour construire la bâtisse. Le modérateur a pris la parole en dernier ressort pour clôturer la 1ère édition de la conférence Kongo River à 17h15 min.

A man with white face paint and a leopard-print headband is shown in a close-up shot. He is holding a tray with a small object on it. The background is slightly blurred, showing other people and a thatched roof. The text "PARTIE FESTIVE DU KONGO RIVER" is overlaid on the right side of the image.

**PARTIE FESTIVE DU
KONGO RIVER**

Festival
**KONGO
RIVER**

PARTIE FESTIVE

La première édition devrait normalement bénéficier d'une programmation riche avec les artistes locaux en majorité vue la difficulté de déplacer les artistes internationaux au cours de cette période de crise sanitaire mondiale.

Des pour parler étaient déjà avancés avec différents artistes et particulièrement deux artistes populaire de la musique congolaise à savoir **JB Mpiana** et le chanteur **Ferré Gola**. La programmation musicale devrait être répartie sur **4 jours** avec des thèmes bien déterminés. **Chaque artiste devait dire un mot avant de commencer son spectacle sur la protection du Fleuve et durant sa prestation demander à ses mélomanes et fans d'adopter dorénavant un comportement écoresponsable.**

- L'ouverture devrait se faire **le 26 juin 2021** avec un spectacle où le Roi Kongo venait inaugurer le Festival Kongo River avec des danseurs traditionnels au bord du majestueux Fleuve Congo joué par l'artiste **Eddy Mboyo** et son ballet. Juste après, l'artiste **Ferré Gola** allait donner un spectacle inédit avec la grande et prestigieuse fanfare de l'Armée du salut.

- Le deuxième jour **le 27 juin 2021** était dédié à la femme. Une programmation composée uniquement des artistes féminines (Maria Besongo, Nketo Bakaji et Céline Banza) ;



- Le troisième **le 28 juin 2021** jour dédié à la musique traditionnelle et folklorique avec des groupes comme : les **Bayudas du Congo, Eddy Mboyo Bayakanda** ;
- Quatrième jour soit **le 29 juin 2021** la programmation allait être dédiée à la musique urbaine les artistes retenus étaient **MPR, Alesh, DJ Amaroula** ;
- Et enfin **le 30 juin 2021** journée de l'indépendance allait être clôturée par la rumba congolaise et la salsa. L'artiste **Stéphane Malonga** devait jouer quelques chanson latino avec le groupe de danse Kin Latino et clôturer le festival avec l'artiste **JB Mpiana** et son groupe **Wenge Musica BCBG** mais aussi une prestation scénique de l'artiste **Jean Goubald Kalala**.

P PARTIE FESTIVE

Vue les restrictions, nous n'avons pas pu exécuter cette belle programmation nous avons laissés uniquement l'artiste Stéphane Malonga et son groupe Phanoplay agrémenter avec leur répertoire mélangé de quelques Salsa et anciens succès de la rumba Congolaise pour accompagner la partie culinaire et festive après la conférence scientifique.





4 **PERSPECTIVES**

4 PERSPECTIVES

Depuis deux ans, l'équipe du Festival Kongo River se bat pour attirer l'attention de l'opinion publique sur les dangers que courent le fleuve Congo et ses affluents en raison de la pression des activités humaines et industrielles.

Si la pandémie covid-19 a contrarié la réalisation de la première édition dans un format grandiose, la persévérance des promoteurs de Kongo River conjuguée à l'appui des différents partenaires institutionnels publics et privés ont permis la tenue de la première édition du Festival Kongo River dans un format adapté.

Au regard de la position et du rôle que joue le bassin du Congo dans l'équilibre des écosystèmes mondiaux, la valorisation et la protection de ce patrimoine mondiale qui est le fleuve Congo, nécessite d'entreprendre des actions salutaires du fait que la survie de l'humanité en dépend et exige l'implication de tous.

4.1. LANCER LE MAGAZINE KONGO RIVER

Il n'existe aucun média spécialisé dans la problématique de la protection des eaux du bassin du fleuve Congo et de ses écosystèmes. Or, des pratiques urbaines malsaines de considérer les cours d'eau comme des déversoirs des déchets ménagers et industriels se multiplient. Cela a pour conséquences néfastes l'altération de la qualité d'eau et, à terme, l'assèchement des rivières.



Au cours de la Conférence scientifique, l'accent a été mis sur le caractère urgent de susciter un éveil de conscience citoyen sur les questions de la protection de l'environnement et du réseau hydrologique national du bassin du Fleuve Congo.

La création d'un magazine trimestriel dédié à cet enjeu nous a parue indispensable.

RUBRIQUES	CONTENUS	ARTICLES
Éditorial		Ode de gratitude à une manne tropicale
Elima Ngando	Histoires et légendes autour du fleuve Congo	Mokele Mbembe Le monstre du Congo
Blue Time	Les innovations technologiques ou méthodologiques en matière de protection de l'environnement.	Nouvelles technologies & Environnement De nouveaux modes de production
Eau Vie	Les innovations technologiques ou méthodologiques en matière de protection de l'environnement.	Monitoring des rivières Pour un observatoire de l'eau
Math Veritas	La vérité des chiffres. Statistiques	Statistiques des déchets produits à Gombe
Grand Baobab	Interviews, Débat, Points de vue croisés	Pour une écologie sacrée Le combat de la Reine Diambi
Amon-Amani	Actu des cours d'eau et des lacs du pays	Le Fleuve Congo menacé pollution des rivières congolaises par des déchets toxiques venus d'Angola
Mai Mwindi	Electricité : Production, distribution, commercialisation, etc.	Le barrage de Busanga, La Sicomines va doubler sa production
Ya Kotumba	L'art culinaire des poissons du Congo	Kudia Mbote RDC Poissons frais du fleuve Congo
Aqua-Sebene	Chants et poèmes dédiés au fleuve Congo	Eh Lombonga Lumumba apelisi moto na ebale
Chute-Nique	Sites touristiques	Chutes Wagenya Pêcheurs acrobates
Bula Matari	Législation sur l'environnement Taxes, amendes, sanctions pénales.	Pollution de la rivière Luilu La Sicomines va indemniser les victimes
Roue Libre	Coin des lecteurs	

4.2. DES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION (LA SENSIBILISATION EN AMONT)

Elles viseront à éduquer la population sur les attitudes écoresponsables à adopter.

- Communication digitale par des visuels, affiches, flyers, et à travers la presse tant écrite qu'audiovisuelle.
- Descentes sur terrain (marché, écoles, quartiers populaires, universités, instituts supérieurs etc...) avec une brigade de sensibilisation.
- Etc...

4.3. CRÉATION D'UN PONT TOURISTIQUE ET CULTUREL

Créer une synergie entre la RD Congo et sa république sœur du Congo Brazzaville par des activités liées aux enjeux de la protection et de valorisation du fleuve Congo qui va permettre aux deux pays d'adopter des comportements écoresponsables et de développer le tourisme culturel entre les pays.

4.4. ORGANISATION DE LA DEUXIÈME ÉDITION DU FESTIVAL KONGO RIVER

La première édition du festival Kongo river n'a pas pu se produire dans son format prévu. Vu les avancées scientifiques suite à l'acquisition de lot de dose des vaccins et à la maîtrise de cette 3ème vague de la pandémie, nous espérons et demeurons déterminés à réaliser la 2è édition du Festival Kongo River dans son format intégral.

■ Scientifique

Avoir la participation des panélistes scientifiques experts dans le secteur de l'environnement, de l'eau, du tourisme et de la culture venus de tous les horizons. Obtenir un appui considérable des organismes et organisations internationales qui militent dans la protection de l'environnement en général et des eaux en particulier.

■ Festive

Une de stratégie du Festival Kongo River étant la sensibilisation de la grande masse et des industriels (principaux agents pollueurs) par la culture comme vecteur de sensibilisation efficace, nous tenons à avoir des artistes de grand nom notamment des leaders d'opinion, mais aussi sélectionner d'autres artistes de talents sensibles à notre mission, que regorgent la sphère musicale africaine et ainsi qu'international.

5. MISE SUR PIED D'UN OBSERVATOIRE

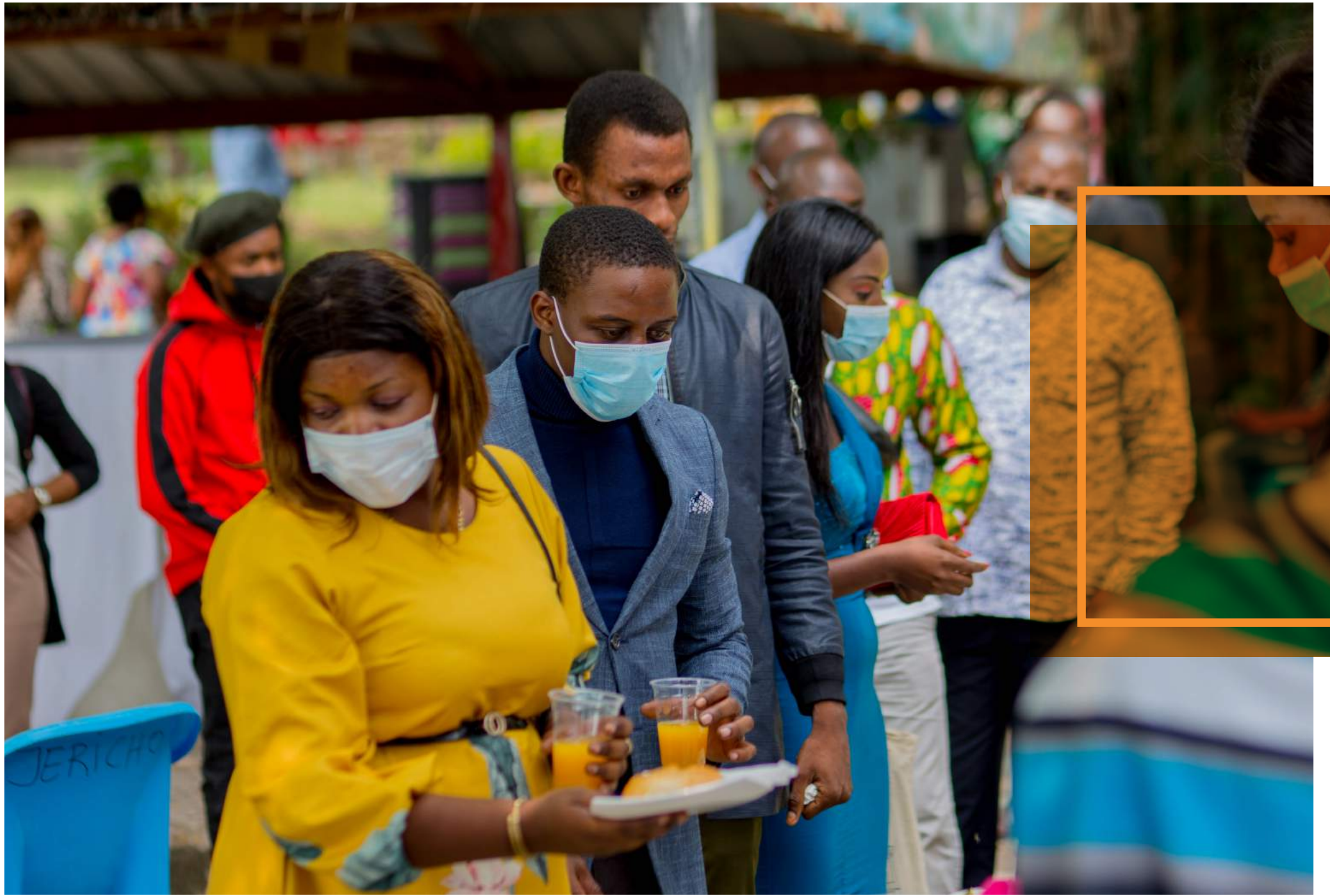
À l'issue de la première édition, notamment par la conférence scientifique où nos panelistes scientifiques ont présentés les résultats de leurs recherches relatives à la question de la pollution des rivières qui alimentent le fleuve Congo, nous avons pris l'initiative ensemble avec les panelistes de mettre sur pied une ONG, qui aura en son sein un observatoire de suivi de l'évolution de la pollution des eaux de rivière du pays, afin de présenter des rapports contenant des propositions scientifiques sur cette pathétique question de l'assainissement de cours d'eau du bassin du Congo.



**RETOUR EN IMAGE
DE L'ÉVÉNEMENT**

Festival
**KONGO
RIVER**























MERCI

S Sponsors

■ HÔTEL DE VILLE



Pour son soutien et son accompagnement pendant les activités du Festival

■ WIDAL



Pour l'accompagnement logistique permettant ainsi la réussite totale du Festival

■ TV5 MONDE



Pour son accompagnement médiatique à l'international.

■ ANSER



Pour son engagement et son accompagnement durant tout l'événement.

S Sponsors



Festival
KONGO RIVER



Festival Kongo River

Ce document a été réalisé par la Direction
de communication du Festival Kongo River.

Crédits photo : Festival Kongo River
Copyright: .©Fesival Kongo River 2021

Pour savoir plus: www.festivalcongoriver.com